



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



18547-F

Distr. LIMITEE

ID/WG.499/1(SPEC.)
25 juillet 1990

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Consultation régionale sur la réhabilitation
et la restructuration industrielles,
notamment dans le sous-secteur
des industries alimentaires en Afrique
Vienne (Autriche), 12-16 novembre 1990

RESUME DE 14 MONOGRAPHIES
SUR LA SITUATION DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES,
NOTAMMENT DANS LE SOUS-SECTEUR DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES
EN AFRIQUE*

Document établi par
le Secrétariat de l'ONU

* Traduction d'un document n'ayant fait l'objet d'aucune mise au point rédactionnelle.

PREFACE

A sa quatrième session, le Conseil du développement industriel (CDI) a décidé d'inclure une Consultation régionale sur la réhabilitation et la restructuration industrielles dans certains sous-secteurs industriels d'Afrique au programme des consultations de l'ONUDI pour l'exercice biennal 1990-1991. Une réunion d'experts sur la réhabilitation et la restructuration industrielles, notamment dans le sous-secteur des industries alimentaires en Afrique s'est donc tenue du 23 au 25 octobre 1989, à Vienne (Autriche). Avant d'organiser cette réunion, l'ONUDI a réalisé un certain nombre d'activités et a notamment établi des études sur la situation du secteur manufacturier notamment dans le sous-secteur des industries alimentaires en Afrique.

Le présent document contient un résumé des monographies sur les besoins de 14 pays africains en matière de réhabilitation et de restructuration industrielles : Algérie, Côte d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Ghana, Kenya, Maroc, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, République-Unie du Cameroun, Sénégal, Soudan, Zaïre et Zimbabwe. Les travaux de deux consultants de l'ONUDI 1/ ont servi de base à l'élaboration de ce document. Dans la première partie on trouvera une analyse des résultats globaux de l'économie africaine ainsi qu'une description des événements importants qui ont modelé l'économie ces dernières années puis un état de la situation actuelle de l'industrie manufacturière notamment la croissance et les modifications structurelles, les liens intra et intersectoriels, les tendances des investissements, la dispersion de l'industrie, la structure de la propriété ainsi que les grands problèmes. Le sous-secteur de l'industrie alimentaire est examiné selon les mêmes critères que le secteur industriel dans son ensemble mais essentiellement au niveau macro. On trouvera en outre des observations et des conclusions générales concernant la politique des pouvoirs publics en ce qui concerne l'industrie alimentaire et la réhabilitation et la restructuration industrielles. Finalement, une description rapide de chacun des pays présentés montre les résultats, la structure, la propriété et les problèmes du sous-secteur de l'industrie alimentaire ainsi que les domaines possibles de réhabilitation et de restructuration (voir annexe 1).

1/ MM. A. Girgre et A. Ammeter.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
PREFACE		iii
Chapitre		
I. INTRODUCTION	1 - 9	1
II. SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE	10 - 28	3
2.1 Caractéristiques générales	10 - 12	3
2.2 Grands problèmes et obstacles	13 - 22	3
2.3 Liens inter et intra-sectoriels	23 - 25	5
2.4 Répartition sur le terrain	26	6
2.5 Propriété	27 - 28	6
III. INDUSTRIE ALIMENTAIRE	29 - 50	7
3.1 Importance de l'agriculture	29 - 33	7
3.2 Structure du sous-secteur	34 - 38	7
3.3 Résultats de l'industrie alimentaire	39 - 44	8
3.4 Structure de la propriété	45 - 46	9
3.5 Principaux problèmes et obstacles	47	10
3.6 Liens	48 - 50	11
IV. CONCLUSIONS	51 - 70	12
ANNEXES		
1. SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE		16
Algérie		16
Cameroun		18
Côte d'Ivoire		20
Egypte		22
Ethiopie		24
Ghana		26
Kenya		28
Maroc		30
Nigéria		32
Sénégal		35
Soudan		37
Tanzanie		39
Zaire		41
Zimbabwe		42

	<u>Page</u>
2. QUELQUES INDICATEURS MACRO-ECONOMIQUES	44

Tableaux

1. Produit intérieur brut, commerce extérieur	44
2. Secteur manufacturier	46
3. Industries alimentaires	47
4. Dette extérieure	48
5. Commerce extérieur de produits manufacturés	49
6. Taux de change annuel moyen	50
7. Contribution du secteur agricole au PIB	51
8. Part des produits agricoles dans les exportations totales	52
9. Estimations de la population active travaillant dans l'agriculture	53

LISTE DES ABREVIATIONS

CDI	Conseil du développement industriel
CEAO	Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FMI	Fonds monétaire international
NPI	Nouvelle politique industrielle
ONATRA	Office national du transport
ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAI	Plan d'action pour l'industrie
PAS	Programme d'ajustement structurel
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNB	Produit national brut
PRE	Programme de redressement économique
SADCC	Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe
SNCZ	Société nationale des chemins de fer du Zaïre
UFM	Union du fleuve Mano
US\$	Dollar des Etats-Unis
VAM	Valeur ajoutée manufacturière
ZEP	Zone d'échange préférentiel pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe

I. INTRODUCTION

1. Dans la plupart des 14 pays africains choisis, le développement industriel a changé plusieurs fois de cours. Ces changements ont varié selon les pays. L'époque qui a précédé l'indépendance a été caractérisée par une stratégie de transformation de matières premières pour l'exportation dans des pays comme le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et le Sénégal. Dans d'anciennes colonies comme le Kenya et le Zimbabwe où résidaient de nombreux colons, ainsi qu'au Ghana, au Nigéria et au Zaïre, l'industrialisation a été axée surtout sur la fabrication de biens de consommation de fort volume et de peu de valeur, pendant qu'une industrie légère liée aux industries extractives naissait au Zaïre et au Zimbabwe.
2. Après l'indépendance, au début des années 60, les nouveaux hommes d'Etats africains ont considéré l'industrialisation comme un moyen d'échapper à la dépendance à l'égard des importations de produits manufacturés et de l'exportation de produits primaires et demi-transformés et aussi de se développer rapidement tout en se modernisant. Les politiques industrielles avaient pour but l'autosuffisance grâce au remplacement de produits manufacturés importés par des produits locaux et à la transformation plus poussée des matières premières locales.
3. L'un des problèmes principaux auxquels se sont heurtés la plupart des pays, dans le domaine du remplacement des exportations, est celui de la forte dépendance à l'égard des importations de machines, de matériel et d'une partie importante des matières premières nécessaires, sans compter le savoir-faire technique. Les pays exportateurs dictaient leurs prix qui étaient très élevés et contribuaient dans une large part aux coûts de production élevés. On croyait aussi que l'industrie stimulerait la croissance rapide de la production grâce à une augmentation de la productivité due à l'application de techniques et de méthodes modernes ainsi qu'à une augmentation de la demande de produits manufacturés qui deviendrait plus importante que la demande de produits primaires, à mesure que les revenus s'élèveraient.
4. Pour atteindre ces objectifs, certains pays ont appliqué des politiques de protection qui ont amené les entreprises commerciales internationales à fabriquer sur place des biens de consommation en vue de protéger leurs marchés, car il était patent que la demande existait. Au cours des années 70, les investissements publics directs dans les industries capitalistiques dominaient les créations de capacités dans des pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et la Tanzanie 1/.
5. Les investissements publics étaient aussi considérés comme un moyen d'augmenter la capacité tout en réduisant les activités des sociétés multinationales, car ces pays n'avaient pas d'entrepreneurs privés ni de capitaux privés; ils ont donc préféré des politiques interventionnistes plutôt que le libre cours des forces du marché. Avec le plein appui des donateurs, les gouvernements ont donc élaboré des plans quinquennaux globaux et investi dans des grandes entreprises nationalisées; enfin ils ont adopté des règlements complexes pour contrôler les prix, réduire les échanges commerciaux et allouer des crédits et des devises.

1/ Banque mondiale : Sub-Saharan Africa, From crisis to sustainable growth, A long-term perspective study, Washington D.C. 1989, p. 110.

6. Les premiers résultats ont été prometteurs. Dans les pays situés au sud du Sahara la valeur ajoutée manufacturière (VAM) a augmenté au cours des années 60 de plus de 8 % par an - près du double du taux de croissance du produit intérieur brut (PIB). En 1965, l'activité manufacturière comptait pour plus de 15 % du PIB dans 12 pays (Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Madagascar, Maurice, Sénégal, Tchad, Togo, Zaïre et Zimbabwe) 2/. Des prix records des produits de base et des investissements élevés financés par les recettes d'exportation, des emprunts commerciaux et l'aide financière, ont contribué à améliorer les taux de croissance industrielle. Même s'il y a eu des signes de diversification de la production, la fabrication de biens de consommation est restée prédominante. Dans les pays producteurs de pétrole, la part des industries fabriquant des produits intermédiaires est passée de 30 % dans les années 70 à environ 40 %, essentiellement grâce aux investissements de quelques pays producteurs de pétrole dans des raffineries.

7. La fin des années 70 et le début des années 80 ont été marqués par un déclin de la croissance et une sous-utilisation de la capacité installée dans le secteur industriel, signe que le taux de croissance n'était pas durable et que l'économie africaine n'avait pas subi les transformations qui lui auraient permis de résister aux chocs extérieurs : chute des prix des produits primaires, principale source de devises nécessaires aux pays africains pour acheter des biens d'équipement et des pièces détachées et augmentation du prix du pétrole. Au travers des grandes tendances, on discerne cependant des différences considérables selon les pays. Le taux de croissance annuel moyen du PIB entre 1961 et 1987 allait de 8,3 % (Botswana) à moins de 2,2 % (Ouganda).

8. Depuis près d'une décennie, l'Afrique maintenant connaît une chute de son revenu par habitant et une accélération des dommages écologiques. Selon une évaluation de la situation économique de l'Afrique faite par la CEA, il y a eu une faible croissance, de l'ordre de 2,8 % en 1989, qui n'a pas permis de renverser la tendance à un déclin persistant du niveau de vie. La population croissant plus vite (3 % par an), le revenu moyen a baissé de 0,3 %. L'Afrique a perdu une bonne partie de la part que les produits primaires qu'elle exportait tenaient sur les marchés mondiaux. Pour faire face à la perte de ses marchés d'exportation et à la chute des prix des produits, de nombreux pays africains ont fait appel à des emprunts extérieurs massifs afin de maintenir les niveaux de dépenses qu'avait rendu possible le niveau élevé des recettes en devises. La dette totale de l'Afrique située au sud du Sahara est passée d'environ 6 millions de dollars en 1970 à 134 milliards de dollars en 1988 2/. A la fin de cette période, la dette de la région équivalait à celle de son produit national brut (PNB) et à trois fois et demie ses recettes d'exportations.

9. Dans les années 80, le service de la dette est monté à un niveau tel qu'il n'était plus possible de l'assurer. Il représentait 47 % des recettes d'exportation en 1988. Depuis 1980, pas plus d'une douzaine de pays africains ont pu assurer régulièrement le service de leurs dettes.

2/ Banque mondiale : "Sub-Saharan Africa, From crisis to sustainable growth, A long-term perspective study, Washington D.C., novembre 1989.

II. SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE

2.1. Caractéristiques générales

10. Jusqu'au début des années 80, la situation générale de l'économie des pays africains mesurée par l'indice de la production industrielle ne différait pas de celui des autres pays en développement. A partir de cette date, les résultats de l'industrie manufacturière en Afrique ont été médiocres voire inférieurs à ceux des autres pays en développement. L'utilisation de la capacité était très faible au début des années 80, par exemple 33 % au Soudan (secteur privé), 36 % au Libéria, 25 % en Tanzanie et entre 30 et 50 % en Zambie 3/. Le secteur pouvait se caractériser comme suit : (voir tableau 2)

- Stagnation ou déclin de la croissance de la production matérielle, de la valeur brute, de la valeur ajoutée manufacturière, de la productivité, de l'emploi et des exportations;
- Stagnation ou déclin de la contribution au produit intérieur brut;
- Structure rigide fortement orientée vers la production de biens de consommation légers et ralentissement des investissements.

11. Il y a cependant eu un redressement à partir de 1985. Les pays de l'Afrique subsaharienne ont vu leur valeur ajoutée manufacturière passer de - 0,8 % en 1984 à 4,1 % en 1985 et se maintenir à ce niveau. Les pays de l'Afrique du Nord ont même connu une croissance supérieure.

12. Il est cependant douteux que cette tendance à la hausse se maintienne, et ce pour les raisons suivantes :

- i) La plupart sinon la totalité des pays africains dépendent fortement des marchés intérieurs et il ne semble pas que cette situation soit appelée à changer dans le court ou le moyen terme. A cause de la lenteur de la croissance économique générale, les marchés intérieurs se sont très peu développés.
- ii) La lenteur de la croissance générale de l'économie pourrait être attribuée au fait que la majorité des pays africains dépendent essentiellement des exportations de produits primaires et que celles-ci ont stagné au cours des années 80. Ces recettes d'exportation sont indispensables au développement industriel car l'industrie africaine dépend de matériels, de machines et de matières premières importées d'outre-mer; enfin
- iii) L'augmentation brutale des prix des produits intermédiaires et des biens d'équipement importés des pays industrialisés a aggravé la situation.

2.2. Grands problèmes et obstacles

13. Les problèmes auxquels se heurtent les industries manufacturières des pays africains étudiés sont multiples à cause des pressions internes et externes. Les pays africains ne sont pas isolés du reste du monde. La situation économique des pays industrialisés a une grande influence sur le secteur manufacturier des pays en développement, en particulier, en Afrique.

3/ ONUDI, Industrie et développement dans le monde, Rapport 1989/90, Vienne, 1989, p. 65.

14. Les pays africains sont exportateurs de produits primaires, cela est bien connu. Le volume de ces exportations dépend de la situation économique des pays industrialisés. Il est bien évident que seule la croissance de ces pays peut assurer aux pays africains l'ouverture des marchés pour leurs exportations ainsi que les apports financiers nécessaires.

15. Les recettes en devises de ces pays africains ont subi l'effet de la chute des prix des exportations de produits primaires et la stagnation, voire le déclin des volumes des exportations envers les pays industrialisés. Les monnaies africaines se sont fréquemment dévaluées par rapport aux devises fortes, lesquelles subissaient elles-mêmes des fluctuations très importantes sur les marchés de change (voir tableau 6). A l'exception des pays dont la monnaie est liée au franc français, toutes les autres monnaies locales se sont dévaluées par rapport au dollar des Etats-Unis. Les fluctuations du dollar des Etats-Unis ces dernières années ont constitué un problème majeur sur les marchés financiers internationaux. L'appréciation du dollar pourrait entraîner une augmentation des recettes d'exportation des produits primaires dont les prix sont fixés en dollars par les offices. Par contre, une hausse du dollar signifie aussi que la dette et le service de la dette libellé en dollar ou dans d'autres monnaies fortes augmentent en monnaie locale. Par ailleurs, un dollar subissant des fluctuations crée un climat d'incertitude et gêne la planification.

16. Le déclin des prix des produits primaires s'est traduit par une chute des réserves en devises et des emprunts étrangers massifs pour permettre de soutenir/maintenir le niveau de vie passé et permettre de faire tourner les industries (voir tableau 4). L'élévation des taux d'intérêt internationaux ainsi que le niveau élevé du dollar, en particulier au début des années 80 ont gêné les efforts de la plupart des pays africains pour assurer le service de leur dette. Ce facteur a eu des incidences indirectes sur l'industrie manufacturière. Plus directs sont les effets du coût élevé des nouveaux crédits extérieurs et l'effet de dissuasion que les taux d'intérêt internationaux élevés ont sur les investissements industriels. En outre, les obstacles tarifaires et non tarifaires instaurés par les pays industrialisés aggravent la situation créée par le bas prix des produits de base.

17. Aux premiers stades de l'industrialisation, les projets industriels étaient souvent fondés sur des hypothèses trop optimistes concernant la croissance de la demande sur le marché intérieur, les approvisionnements en matières premières locales, les perspectives d'exportation et le développement de l'infrastructure nationale. Souvent, ces hypothèses ne se sont pas matérialisées. Dans de nombreux cas, les investissements ont financé des projets d'entreprises technologiquement trop complexes pour pouvoir fonctionner longtemps sans une aide étrangère importante. La qualité et la présentation des produits d'exportation ne correspondaient pas aux normes des pays industrialisés. Les politiques de remplacement des importations assorties de politiques de protectionnisme visant à protéger l'industrie naissante se traduisaient par des prix élevés et des résultats médiocres. En outre, les droits de douane élevés appliqués aux importations ne servaient pas comme instruments de croissance mais plutôt comme moyens d'augmenter les recettes et de limiter les sorties de devises.

18. Dans de nombreux projets, la productivité est gravement compromise par les déficiences de la formation et d'autres éléments importants comme la production de pièces détachées locales et la maintenance du matériel. Les contrôles du prix des matières premières et des produits finis ainsi que les politiques commerciales et industrielles ont dans de nombreux cas rendu les prix de production et les marchés artificiels. L'industrie alimentaire semble en particulier avoir beaucoup souffert du fait que les livraisons prévues de

matières premières aux industries de transformation se sont révélées insuffisantes et irrégulières à cause de catastrophes naturelles ou que les désordres politiques constituent une menace très sérieuse pour la relance de la croissance industrielle. Le maintien de taux de changes fixes qui limitent les prix des importations alors que l'inflation intérieure est rapide, entraîne une surévaluation des monnaies, une diminution des recettes réelles des exportateurs et donc du pouvoir d'achat de leurs recettes en monnaie locale. Les bas prix des importations découragent également la production locale de produits industriels agricoles qui ne peuvent plus faire face à la concurrence des importations.

19. Les problèmes propres aux entreprises et les problèmes sectoriels concernent la technologie, l'organisation, la gestion, la main-d'oeuvre, la distribution et la commercialisation et enfin le financement.

20. Dans la plupart des pays considérés, de nombreuses entreprises industrielles ont été créées dans la période précédant ou suivant immédiatement l'indépendance, ce qui fait que le matériel est aujourd'hui vieux et dépassé. L'utilisation de la capacité est gênée par des pannes continuelles provoquées notamment par une mauvaise maintenance de l'outillage et de l'équipement. Ceux-ci ne peuvent pas être remplacés ou entretenus du fait de la pénurie extrême de devises et de l'insuffisance du fonds de roulement.

21. On connaît bien le problème posé par l'absence de spécialistes de la gestion dans les pays africains et il est inutile de revenir sur cette question. Il semble cependant que deux éléments de ce problème ont été négligés par les analystes. Il s'agit de la capacité des dirigeants à susciter chez les travailleurs le sentiment d'appartenance à l'entreprise et à planifier l'utilisation. On distingue également des symptômes de mauvaises relations direction-employés et des signes de faiblesse en ce qui concerne la gestion des ressources humaines. En général, il y a pénurie de personnel compétent surtout au niveau des techniciens et de la gestion moyenne. Il résulte de cette situation un mauvais contrôle de la production, une faible qualité et une faible productivité, tous facteurs qui ont des incidences négatives sur la rentabilité.

22. Les industries manufacturières n'ont pas été en mesure de réduire leur dépendance à l'égard des importations ni d'améliorer leurs exportations, en particulier vers les marchés voisins. Dans certains cas, les entreprises industrielles sont situées loin des marchés de production et de consommation si bien que le coût additionnel du transport au consommateur s'ajoute au prix de leur produit, ce qui les met en position d'infériorité à l'égard des produits importés. En outre, les subventions importantes accordées par l'Etat aux entreprises manufacturières nationales handicapent les entreprises privées, réduisant leurs bénéfices et leurs possibilités de chercher des marchés d'exportation.

2.3. Liens inter et intra-sectoriels

23. Dans les pays africains considérés, les liens entre le secteur manufacturier et les autres secteurs de l'économie sont très faibles, même si certains existent, notamment dans les agro-industries, les textiles, les produits pétroliers et les industries non métalliques/métalliques de certains pays.

24. Cependant, le fait que le secteur manufacturier continue à dépendre très fortement des importations de produits intermédiaires, de pièces détachées et de machines semble indiquer une faible intégration industrielle.

25. L'essentiel des matières premières - minéraux et produits agricoles sont exportés après une transformation rudimentaire, ce qui limite les créations d'emploi et les revenus. En Côte d'Ivoire, par exemple, seule une petite partie de la récolte de cacao et de café subit une forme de transformation avant l'exportation. Par ailleurs, certaines industries manufacturières dépendent fortement de matières premières importées qu'elles pourraient se procurer sur place. Le Nigéria, par exemple, importe du minerai de fer pour son industrie sidérurgique alors qu'il possède des gisements importants qui ne sont pas exploités ^{4/}.

2.4. Répartition sur le terrain

26. Dans la plupart des pays considérés, les activités manufacturières tendent à être concentrées dans quelques localités, en particulier les capitales et les centres industriels, qui disposent ainsi d'une part disproportionnée de l'infrastructure. Dans certains pays comme la Côte d'Ivoire, l'Egypte, l'Ethiopie et le Nigéria, on a cependant commencé récemment à décentraliser ces activités dans le cadre d'une stratégie visant à mieux équilibrer géographiquement le processus de développement.

2.5. Propriété

27. Après l'indépendance, de nombreux pays africains ont adopté des stratégies de développement qui devaient amener une croissance économique rapide, le secteur industriel jouant un rôle primordial dans le développement socio-économique à cause de son potentiel élevé de taux de croissance. Ces pays manquaient cependant d'entrepreneurs organisés et dynamiques sur le plan financier. Les nouveaux gouvernements ont donc créé des entreprises publiques et ont nationalisé les entreprises étrangères privées, afin de promouvoir l'intérêt national et d'éviter ou de minimiser la désorganisation du secteur de production. A la fin des années 50 et pendant les années 60, on a donc assisté à une accélération vigoureuse de l'industrialisation, avec une participation massive du secteur public dans les moyennes et grandes industries, les petites industries étant laissées au secteur privé.

28. Cependant, les nouveaux gouvernements n'avaient pas l'expérience nécessaire pour créer et faire fonctionner des entreprises industrielles, ce qui les a amené à faire des erreurs et à créer des entreprises publiques inefficaces. Il n'est donc pas surprenant que la plupart des entreprises industrielles qui ont besoin de réhabilitation relèvent du secteur public. Pour résoudre ces problèmes, certains gouvernements africains prennent des mesures pour attirer des investisseurs privés étrangers et locaux, grâce à des codes d'investissement et des avantages tels que des allocations de devises, des exemptions d'impôts, des dispositions libérales en matière d'amortissement, des compensations pour les pertes de devises et des dispositions garantissant l'exportation des bénéfices.

^{4/} Voir ONUDI : Atlas de l'industrie africaine, fer et acier, Vienne, 1989, p. 20.

III. INDUSTRIE ALIMENTAIRE

3.1. Importance de l'agriculture

29. La chaîne de production alimentaire comprend notamment la production, la transformation, le stockage, la manutention, le transport, la distribution et la commercialisation des produits agricoles. Ces fonctions dépendent étroitement les unes des autres et la modification de l'une d'entre elles a des répercussions sur les activités de toutes les autres.

30. Un examen de l'industrie alimentaire serait incomplet sans une mention de la source des principales matières premières, le secteur agricole. Dans la plupart des pays africains, l'agriculture est un des secteurs prioritaires du développement de l'économie. Même des pays producteurs de pétrole comme le Cameroun, le Nigéria et l'Egypte assignent à l'agriculture un rôle dominant; la même règle s'applique à des pays relativement plus industrialisés comme le Zimbabwe, l'Algérie et l'Egypte.

31. On peut mesurer l'importance de l'agriculture à sa contribution au produit intérieur brut, à l'emploi (voir tableau 9) et aux exportations des 14 pays considérés. En 1988, l'agriculture a compté pour 42 % du PIB éthiopien, 51 % de celui du Ghana et 64 % de celui de la Tanzanie (voir tableau 7). En 1987, la part de l'agriculture dans les exportations totales s'élevait à 62 % pour le Ghana et le Kenya, 75 % pour la Tanzanie, 79 % pour le Soudan, 86 % pour la Côte d'Ivoire et 96 % pour l'Ethiopie.

32. Bien que l'emploi dans le secteur agricole ait diminué depuis 1980, ce secteur est resté l'employeur le plus important dans les pays considérés (voir tableau 9). A l'exception de l'Algérie (26 %), du Maroc (38 %) et de l'Egypte (42 %), il a compté pour plus de 50 % de l'emploi total. Pour ce qui est de la part de la production agricole dans le PIB, celle-ci ne s'élève qu'à 21 % pour l'Egypte, 19 % pour le Maroc et 11 % pour le Zimbabwe (voir tableau 7). Au Nigéria, la part de la production agricole dans les exportations totales n'a été que de 8 % en 1987 (voir tableau 8) à cause du niveau élevé des exportations de pétrole.

33. En dépit de la dominance de l'agriculture et de certaines statistiques impressionnantes concernant la part de celle-ci dans le PIB et les exportations, cette activité n'a pas été développée à son maximum. En dépit de l'étendue des terres arables et de l'importance des ressources en eau, comme par exemple en Ethiopie, au Ghana, au Nigéria, en Tanzanie et au Zaïre, les rendements sont très inférieurs à ceux des pays industrialisés, les technologies employées sont primitives et les engrais et pesticides peu utilisés. Le taux de croissance est inférieur au taux de croissance démographique, ce qui entraîne souvent des pénuries alimentaires graves et des pénuries de matières premières pour les industries alimentaires. Les incertitudes du climat, provoquant tantôt la sécheresse, tantôt des inondations ont également eu leurs répercussions sur l'agriculture. En outre, les politiques de prix appliquées par les pouvoirs publics n'ont pas souvent été favorables à la croissance de l'agriculture car les faibles prix offerts ont amené les agriculteurs à abandonner les cultures de rapport pour pratiquer l'agriculture de subsistance.

3.2. Structure du sous-secteur

34. Les résultats des études récentes sur les 14 pays africains permettraient de conclure que l'industrie alimentaire domine le secteur manufacturier. En fait, il y a des ressemblances remarquables entre ces divers pays du point de vue de la structure, des résultats, de la répartition et de la nature des problèmes sous-sectoriels.

35. L'industrie alimentaire est dominée dans ces 14 pays par les petites entreprises employant moins de 20 ouvriers. On ne dispose de pratiquement aucune information sur ce type d'entreprises. En ce qui concerne la propriété des moyennes et grandes entreprises, les pays se divisent en deux groupes : entièrement nationalisées en Ethiopie et en Tanzanie et relevant d'une économie mixte dans les autres pays, l'Etat ayant une participation importante dans les plus grandes. L'industrie sucrière fait exception à cette règle. Dans tous les pays, sauf le Zimbabwe, l'Etat possède la totalité ou la majorité du capital des entreprises.

36. Les petites entreprises sont en général de type familial, ont un équipement frustre, des procédés de transformation simples et des niveaux de déchets élevés. Elles sont cependant solides grâce à leur coût de production peu élevé. Le secteur moderne de l'industrie alimentaire est dominé par les moyennes et grandes entreprises. Les résultats, le type de propriété, la gestion, la complexité technologique et les problèmes propres aux entreprises varient selon les pays mais il y a cependant des points communs.

37. On peut noter par exemple la concentration - la plupart des entreprises sont situées dans les centres urbains ou près de ceux-ci, le faible apport de matières premières locales et la forte dépendance à l'égard des importations, le niveau élevé de la technologie (en particulier dans les raffineries de sucre et les brasseries), la faible utilisation de la capacité et la pénurie de cadres et de techniciens supérieurs qualifiés et expérimentés.

38. En dépit des efforts déployés pour accroître l'efficacité et l'innovation, ainsi que pour appliquer les progrès techniques et élargir les marchés, l'industrie alimentaire a subi peu de changements fondamentaux ces dernières années. Font exception à cette règle quelques sociétés transnationales du Kenya et du Zimbabwe. Pratiquement aucune mesure n'a été prise pour opérer les changements structurels nécessaires. Les fusions horizontales visant à accroître les économies d'échelle, à étendre les marchés et à diversifier les lignes de production ont été limitées, tout autant que l'intégration verticale visant à réduire les coûts, à accroître l'utilisation et maintenir le caractère concurrentiel de la production.

3.3. Résultats de l'industrie alimentaire

39. Du point de vue des résultats, les tendances de l'industrie alimentaire, qui est l'une des plus importantes branches si l'on tient compte de la production, de l'emploi et de l'utilisation de la capacité, sont conformes à celles du secteur manufacturier tout entier.

40. Dans la plupart des pays africains, les résultats du sous-secteur de l'industrie alimentaire sont très instables. Leur niveau varie même à l'intérieur d'un pays donné. Les pays dans lesquels l'industrie alimentaire compte pour la part la plus importante de la VAM totale sont le Soudan (76,7 %), le Cameroun (46,3 %), le Sénégal (38,5 %), le Kenya (26,4 %), la Côte d'Ivoire (25,5 %), l'Ethiopie (23,1 %) et l'Egypte (21,9 %). Le pourcentage élevé de la VAM au Soudan et au Cameroun peut être attribué au fait que ce secteur inclut les boissons et le tabac.

41. En 1987, par exemple, la part du sous-secteur de l'industrie alimentaire dans la main-d'oeuvre totale employée dans le secteur manufacturier représentait 59,8 % (120 000) au Soudan, 50,1 % (42 000) en Côte d'Ivoire, 48 % (18 000) au Sénégal, 26,2 % (44 400) au Kenya, 22,2 % (18 000) au Zaïre et 21,6 % (8 600) au Cameroun.

42. Le rapport VAM/travailleur était plus élevé au Cameroun (92 600 \$ EU), au Nigéria (18 000 \$ EU), en Algérie (16 700 \$ EU), au Sénégal (11 800 \$ EU) et en Côte d'Ivoire (10 800 \$ EU). Par ordre décroissant, on peut également citer le Zimbabwe, le Maroc, le Soudan, l'Ethiopie, le Kenya, l'Egypte, le Ghana et la Tanzanie, le Zaïre fermant la marche. Les bons résultats durables sont rares.

43. Il est difficile de se faire une idée précise de la part des industries alimentaires dans les exportations africaines. On peut cependant faire les observations suivantes :

- Pour l'essentiel, les exportations de produits manufacturés ont stagné, à l'exception du cacao transformé au Nigéria et des produits alimentaires semi-transformés et transformés du Kenya et du Zimbabwe exportés vers d'autres pays de la Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique orientale et australe (ZEP);
- Les coûts de production élevés rendent les produits peu concurrentiels sur les marchés internationaux;
- Les importations ont décliné en particulier au Ghana et au Nigéria à cause de réformes macro-économiques.

44. Malgré cela, l'industrie alimentaire restait le sous-secteur le plus important du point de vue de la production brute à la fin des années 80. En 1987, il comptait pour plus de 24 % du produit brut en Afrique - près de 77 % au Soudan, 46 % au Cameroun et il variait entre 20 % en Ethiopie, au Ghana, au Maroc, au Nigéria, en Tanzanie et au Zaïre et 21,8 % en Algérie et dans les autres pays.

3.4. Structure de la propriété

45. La structure de la propriété du sous-secteur alimentaire dans les pays considérés est analogue à celle du secteur industriel dans son ensemble. Dans la plupart des pays, le secteur public contrôle les grandes entreprises alimentaires dans des secteurs comme la viande (au Kenya et en Ethiopie) et le sucre (au Soudan). Le fait que ces entreprises relèvent de l'Etat s'explique davantage par le souci d'assurer à la population des produits essentiels régulièrement et à des prix raisonnables plutôt que pour des raisons commerciales. Les industries alimentaires nationalisées qui sont subventionnées par le budget de l'Etat ont plus de facilités pour obtenir des devises, ont un meilleur accès aux matières premières et sont mieux placées pour recruter des travailleurs compétents. Malgré cela, elles sont toutes déficitaires. Cet échec des industries alimentaires nationalisées s'explique par les raisons suivantes :

- Ingérence excessive des pouvoirs publics dans la gestion ainsi que dans les prises de décisions quotidiennes;
- Désignation de directeurs et de cadres supérieurs ne possédant pas les compétences voulues en matière de gestion;
- Procédures bureaucratiques longues pour obtenir l'approbation d'opérations essentielles, autorisations d'importation, retard dans les allocations de devises;
- Productivité décevante de la main-d'oeuvre;
- Contrôle des prix.

46. Les industries alimentaires privées des mêmes pays sont plus vigoureuses, plus saines et plus dynamiques que les industries du secteur public et ce en dépit de problèmes externes. Cet avantage est dû peut-être à une meilleure gestion, à un processus plus rapide de prise de décisions, au soutien de sociétés étrangères associées, à une plus haute productivité, à l'attrait des bénéfices, à une meilleure politique sociale à l'égard des employés et à la capacité des entrepreneurs à tirer parti des politiques de remplacement des importations.

3.5. Principaux problèmes et obstacles

47. L'industrie alimentaire de la plupart des pays africains considérés fonctionne actuellement en deçà de sa capacité installée. Cette industrie traverse une période de stagnation et les résultats sont généralement faibles. Cette situation peut s'expliquer par un certain nombre de facteurs qui gênent le fonctionnement des entreprises et découragent les investissements. Dans la plupart, sinon la totalité des entreprises, on constate les problèmes suivants :

- Approvisionnement irrégulier en matières premières et en pièces détachées importées du fait de la pénurie de devises;
- Mauvaise maintenance du matériel et des installations, absence de maintenance préventive, pénurie de pièces détachées. Les problèmes de maintenance sont quelquefois aggravés par l'utilisation impropre du matériel;
- Infrastructure insuffisante et souvent mal entretenue (énergie, routes, transport et communications);
- Manque de compétences pour le contrôle budgétaire, la planification et le contrôle de la production, l'établissement du coût des produits, les prévisions relatives au marché et la fixation des prix;
- Peu de possibilités offertes par le marché intérieur et incapacité à trouver un créneau; peu de possibilités d'exportation dues aux prix peu concurrentiels, à la mauvaise conception et à la mauvaise qualité des produits ainsi qu'à l'incapacité dans laquelle sont de nombreuses entreprises de garantir des délais de livraison. Avec les politiques de libéralisation commerciales, la concurrence des produits importés a récemment commencé à poser des problèmes;
- Système bancaire peu développé et fonctionnant mal, ce qui entraîne une certaine inefficacité et une pénurie d'argent liquide. Les possibilités de découvert dont la plupart des petites entreprises alimentaires ont besoin pour utiliser au maximum leurs capacités installées sont difficiles à obtenir du fait de la nécessité de disposer d'un aval; absence de services tels que services de consultants ou ateliers de réparation;
- Incohérence des règlements concernant les droits de douane et les taxes ainsi que l'application des règlements;
- Dépendance croissante à l'égard d'importations de plus en plus coûteuses, en particulier pour les matériaux d'emballage. Les exportations sont difficiles sur un marché international très compétitif et soucieux de la qualité;
- Contrôle des prix qui incite peu les agriculteurs à cultiver les produits dont ont besoin les agro-industries;

- Cohérence difficile entre des machines et des matériels fournis par des entreprises différentes;
- Politiques macro-économiques et sectorielles mal adaptées et absence de capacités institutionnelles à formuler et à évaluer des politiques;
- Mise en valeur des ressources humaines négligées;
- Insuffisance des politiques d'appui et des investissements pour la recherche-développement.

3.6. Liens

48. Le secteur industriel dont relèvent les industries alimentaires a peu de liens d'amont et d'aval avec la base de ressources nationales. Le tableau 1 montre les liens idéaux entre l'industrie alimentaire et les autres secteurs de l'économie. A l'heure actuelle, la plupart de ces liens sont inexistantes, car les matières premières, les machines et les pièces détachées sont importées pour l'essentiel. Dans un processus intégré, doté de liens avec l'amont et l'aval, un développement de l'agriculture devrait permettre à une industrie de transformation et de fabrication de faire appel aux ressources locales. L'industrie manufacturière, d'autre part, devrait être en mesure de fournir des engrais, des produits chimiques, des outils et du matériel au secteur agricole. Le sous-secteur des métaux de l'industrie manufacturière devrait satisfaire les besoins du sous-secteur de l'industrie alimentaire en outils, en pièces détachées, en services de réparation ainsi qu'en matériel. Des liens plus solides permettraient non seulement d'économiser des devises mais aussi de transformer davantage les matières premières locales, d'accroître la valeur ajoutée des produits exportés et donc d'accroître les recettes d'exportation. Une transformation plus poussée des produits alimentaires locaux permettrait non seulement de créer des emplois mais aussi d'augmenter les revenus et de modifier le comportement alimentaire des consommateurs.

49. Malheureusement, les politiques menées jusqu'à une époque récente dans la plupart des pays africains ne favorisaient pas un tel développement intégré. De nombreux pays ont cependant commencé à reconnaître la nécessité d'un programme de développement intégré et ont élaboré des politiques visant à encourager ces liens. L'assistance internationale est cependant nécessaire pour réaliser ces politiques.

50. L'expérience montre que l'industrie alimentaire peut bénéficier d'une intégration horizontale et verticale systématiquement encouragée. On pourrait citer des exemples où l'intégration a renforcé l'efficacité, l'utilisation de la capacité et la rentabilité. L'intégration horizontale de petites boulangeries et de petites biscuiteries en Ethiopie a, par exemple, donné des résultats positifs. Un autre cas intéressant est la décision prise par un complexe alimentaire ghanéen de se lancer dans la production agricole pour diversifier ses approvisionnements en matières premières en vue de la fabrication d'aliments pour les animaux. Cette opération a permis d'accroître l'utilisation de la capacité et la rentabilité de l'entreprise.

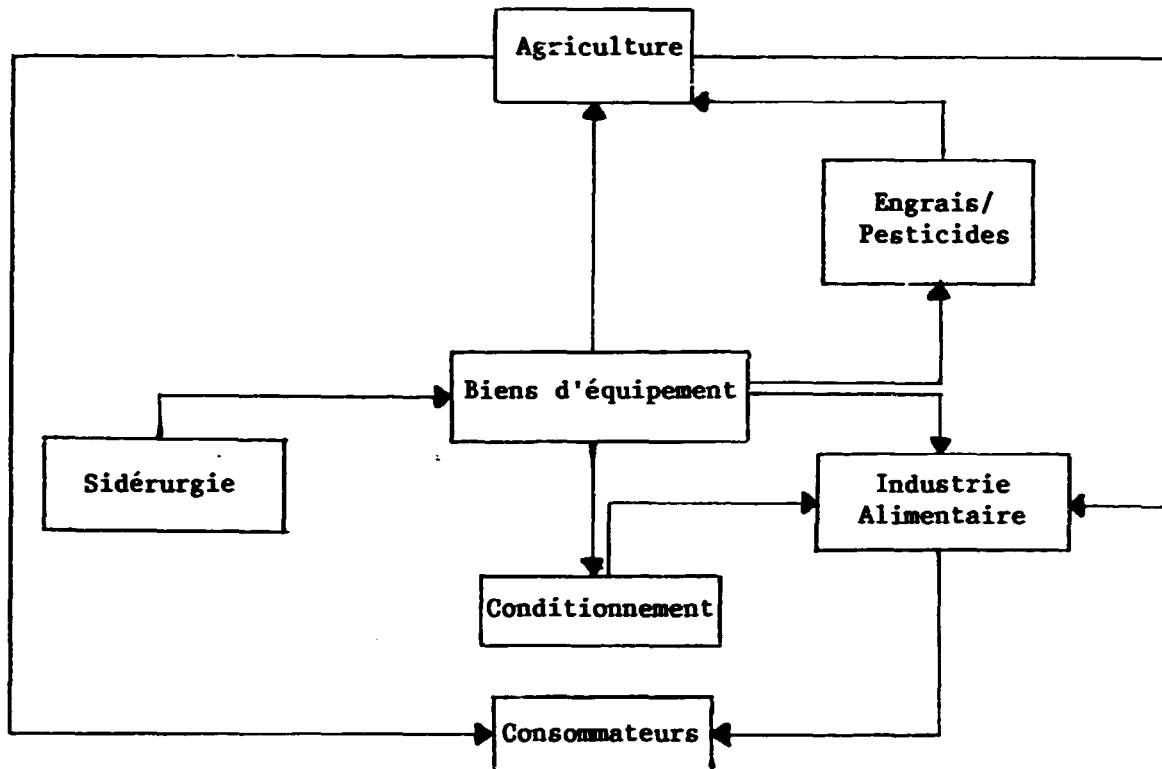


Figure 1. Liens de l'industrie alimentaire avec les autres secteurs de l'économie

IV. CCNCLUSIONS

51. La réhabilitation de l'industrie manufacturière dépend pour une large part du redressement à long terme de l'économie des divers pays. Il convient cependant de noter que la réhabilitation d'une entreprise donnée peut ne provoquer qu'une amélioration passagère si elle ne s'accompagne pas de transformations structurelles à moyen et à long terme visant à corriger les causes fondamentales de la stagnation industrielle et à permettre un développement autonome. Toute conclusion doit donc être considérée avant d'être appliquée dans le contexte du redressement général de l'économie.

52. La réhabilitation et la restructuration de l'industrie manufacturière sont largement influencées par les méthodes que les gouvernements adoptent pour formuler et exécuter les politiques concernant le développement économique. Les politiques touchant les tarifs douaniers, les prix, le contrôle de change et toutes les autres mesures protectionnistes n'ont pas toujours encouragé le développement économique et donc le développement industriel et il peut devenir nécessaire de les formuler à nouveau.

53. Une entreprise de réhabilitation et de restructuration industrielle dans le cadre de programmes de réhabilitation structurelle suppose des mesures visant à assurer l'utilisation optimale de la capacité et des ressources existantes en vue du développement industriel. Compte tenu cependant de la modicité des ressources qu'il est possible d'investir, la question se pose de savoir quelles sont les entreprises qui se prêtent le mieux à la

réhabilitation et la restructuration. En d'autres termes, où est-il possible d'investir le plus efficacement possible les maigres devises et autres ressources afin de développer la production et les résultats des sociétés pour le bénéfice de la croissance toute entière ?

54. Depuis le milieu des années 80, de nombreux gouvernements africains se sont lancés dans des programmes d'ajustement structurel divers en vue d'améliorer le climat macro-économique général. Il ressort cependant de l'étude des pays intéressés que la plupart de ces gouvernements n'ont ni étudié ni restructuré leur système fiscal notamment en ce qui concerne les impôts, les droits de douane et les subventions, comme cela aurait été nécessaire.

55. Les allocations de devises sont trop contrôlées et trop rigides sauf dans les pays qui adoptent des programmes d'ajustement structurel.

56. Les stratégies industrielles appliquées jusqu'ici dans de nombreux pays africains ont mis l'accent sur l'industrie lourde tout en oubliant de former de la main-d'oeuvre et des cadres de gestion aptes à utiliser les technologies nécessaires.

57. Les liens entre l'industrie alimentaire et l'agriculture sont faibles et doivent être renforcés dans la plupart des pays considérés. Les politiques agricoles de ces pays ne visent pas à accroître la production locale des matières premières qui permettraient d'accroître l'utilisation de la capacité des industries alimentaires et de réduire les importations.

58. Les agriculteurs ont souvent refusé de produire pour les industries à cause des prix bas imposés aux produits agricoles. Un système permettant aux agriculteurs de vendre leurs productions directement aux industries de transformation semblerait plus efficace; les contrôles de prix devraient être conçus de manière à assurer des recettes justes aux producteurs primaires et aux industriels.

59. Il n'y a pratiquement pas de systèmes de maintenance planifiés à cause de l'impossibilité d'obtenir suffisamment de pièces de rechange du fait des problèmes de devises et à cause de la pénurie d'ingénieurs, de techniciens et d'électriciens aptes à entretenir le matériel. De plus, comme la plupart des usines sont vieilles et démodées, il y a de nombreuses pannes et de nombreux arrêts.

60. Pratiquement toutes les usines de produits alimentaires d'Afrique souffrent d'une pénurie de matières premières produites sur place ou importées et ce pour diverses raisons :

- Faiblesse du rendement agricole et problèmes de manutention, de transport et de stockage;
- Manque de capitaux pour l'achat de matériel, ce qui en retour gêne la pleine utilisation des matières premières disponibles;
- Capacité de transport insuffisante du fait des mauvaises méthodes d'entretien préventives et de l'absence de pièces de rechange;
- Pénurie d'installations de stockage pour les produits agricoles locaux périssables.

61. De nombreuses entreprises dépendent de l'importation de matières premières de pièces détachées et de machines. Les grosses importations de matières premières, en particulier depuis le milieu des années 60, sont rendues nécessaires par le déclin de la production agricole, en particulier au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Ethiopie, au Kenya, au Nigéria et au Zimbabwe (voir tableau 7). Les droits de douane sur les importations de matières premières, de pièces détachées et de machines sont élevés et variables, ce qui accroît les coûts de production. Pour assurer des approvisionnements en matières premières locales, il est souvent préconisé d'imposer des tarifs protectionnistes de courte durée afin d'encourager leur production.

62. De nombreux produits des industries manufacturières, en particulier les industries paraétatiques, sont soumises à un contrôle des prix. C'est la raison avancée pour expliquer leurs mauvais résultats en Ethiopie, au Soudan et au Zimbabwe. Les demandes d'augmentation de prix ne sont approuvées qu'après de très longs délais qui handicapent l'industrie manufacturière.

63. L'un des obstacles les plus importants auxquels se heurtent les entreprises industrielles en particulier pour celles qui ne bénéficient pas des systèmes de rétention des recettes d'exportations ^{5/} est la grave pénurie de devises. Ce problème a singulièrement gêné l'importation de pièces détachées et de machines ainsi que de produits intermédiaires importants et a eu de graves répercussions négatives sur l'utilisation de la capacité.

64. La plupart des industries manufacturières souffrent beaucoup d'une déficience de personnel au niveau des cadres moyens, des contremaîtres et des contrôleurs. Dans de nombreux cas, il y a également pénurie de cadres supérieurs, en particulier dans les industries nationales où le choix de ces cadres n'est pas toujours fondé sur la compétence des candidats en la matière. Pour les tâches de routine comme la comptabilité, l'administration, l'achat et les ventes, les systèmes de gestion, de formation et d'information sont insuffisants et parfois inexistantes.

65. De nombreuses sociétés n'ont pas d'organisation de ventes efficace, bien que certaines d'entre elles opèrent paradoxalement dans un marché favorable aux vendeurs. Compte tenu de l'excès considérable de la demande par rapport à l'offre pour la plupart des produits, ils vendent ceux-ci à la porte de l'entreprise. Cependant, à cause des problèmes qui entraînent une faible utilisation de la capacité, ces entreprises ne font pas les bénéfices que font généralement les entreprises opérant dans un marché favorable aux vendeurs.

66. Les entreprises ont également des problèmes pour transporter leurs produits vers les marchés urbains ou vers les ports, dans le cas des exportations. On peut dire en général que les entreprises n'ont pas de structure de commercialisation correcte ni de circuits de distribution organisés.

^{5/} Le système de rétention des recettes d'exportations est une mesure d'encouragement accordée aux entreprises manufacturières qui produisent et exportent des produits d'exportation non traditionnels dans certains pays africains. Ce système permet aux producteurs/exportateurs de ces produits de conserver jusqu'à 50 % de leurs recettes en devises en vue d'importer certains éléments précis comme des matières premières, des pièces détachées et autres éléments indispensables à la production.

67. Il n'y a pas non plus d'institutions régionales de financement efficaces qui puissent faciliter l'acquisition de produits industriels, l'octroi de crédits aux exportations, la constitution de portefeuilles de valeurs à revenus variables et les investissements internationaux.

68. Il faut également constater l'absence d'institutions de recherche régionales coopérant dans le domaine de la recherche à simplifier et à adapter les technologies pour satisfaire les besoins des marchés exigus ainsi que dans le domaine de la commercialisation où la recherche et l'organisation de l'ensemble des données et la promotion sont indispensables.

69. Il faut également signaler qu'il n'y a pas, au niveau sous-régional, de production de pièces détachées, alors qu'une telle production pourrait présenter un avantage pour le secteur industriel dans son ensemble.

70. On a déjà noté que le financement constitue un des problèmes essentiels de toutes les entreprises industrielles. Sans un apport suffisant de fonds, tous les efforts visant à réhabiliter/restructurer l'industrie manufacturière africaine seront une perte de temps et d'argent. La communauté internationale devrait s'associer à cette oeuvre et contribuer à résoudre ce problème.

ANNEXE 1

SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE - ALGERIE

1. Au premier stade de son industrialisation, l'Algérie a axé ses efforts sur la promotion et le développement des industries lourdes. Récemment, le gouvernement a cependant fait porter essentiellement ses efforts sur les industries légères et en particulier sur les industries alimentaires.
2. Au cours de la période 1984-1986, la part de l'industrie alimentaire ^{1/} dans le PIB s'élevait en moyenne à 23,7 %. Le sous-secteur de l'industrie alimentaire a cependant enregistré de 1984 à 1987 une baisse de la part prise dans la VAM (de 19 % à 16,6 %), de la VAM/travailleurs (de 19 000 dollars à 16 700 dollars), de la part prise dans la production totale (de 24,6 % à 21,8 %) et de la production brute par travailleur (de 64 600 dollars à 57 800 dollars). Au cours de la même période, l'emploi dans l'industrie alimentaire est passé de 69 900 ouvriers à 79 300 ouvriers, soit une hausse de 13,4 %. Les résultats des autres industries manufacturières ont été instables. L'industrie textile a connu une période de récession et d'inflation qui a entraîné un léger déclin de sa part du PIB. Les industries du cuir et des articles en cuir ont obtenu de bons résultats avec une augmentation de 35,4 % alors que celles du bois et du papier progressaient de 15,7 %.
3. Les résultats du secteur agricole n'ont pas été très favorables, ce secteur comptant pour 11 % du PIB ^{2/} en 1988 et pour 14 % en 1989. Au cours de cette période il a néanmoins fourni aux industries alimentaires les produits agricoles nécessaires.
4. Les industries manufacturières et alimentaires algériennes sont caractérisées par l'extrême diversité de leur production. Le secteur privé y joue un rôle très important. Il convient de mentionner que les entreprises nationales ont, par le passé, eu priorité sur le secteur privé. Des statistiques étaient établies pour les entreprises du secteur public mais pas pour celles du secteur privé. Il est cependant clair que le gouvernement a actuellement tendance à favoriser davantage le secteur privé.
5. Poussé par la crise économique et financière causée par la faible productivité et l'augmentation des besoins de la population, le Gouvernement algérien a entrepris des réformes politiques dans les directions suivantes :
 - Décentralisation;
 - Privatisation des entreprises publiques;
 - Amélioration des unités de production;
 - Libéralisation du commerce interne;
 - Redistribution des terres;
 - Augmentation du nombre de services offerts par le système bancaire.

1/ Y compris les boissons et le tabac.

2/ Atlas de la Banque mondiale 1989.

6. Ces mesures de réforme appliquées entre 1984 et 1986 ont stimulé l'activité économique générale. Les résultats obtenus n'ont cependant pas totalement répondu à l'attente. En dépit de ces difficultés, le secteur de l'industrie alimentaire a enregistré une légère croissance en valeur monétaire. Les industries du secteur public ont obtenu de très piètres résultats par rapport à celles du secteur privé, tant du point de vue des bénéfices bruts qu'à celui de la productivité.

7. En dépit de cette situation économique plutôt défavorable, les industries alimentaires ont réussi à améliorer leurs résultats grâce essentiellement à une libéralisation des importations.

8. Ces résultats auraient encore été bien meilleurs sans la pénurie de matières premières locales due très souvent à des conditions climatiques défavorables et au déclin de la production agricole, ainsi qu'à une demande croissante de produits frais.

9. D'autres problèmes comme la maintenance insuffisante du matériel, la pénurie de moyens financiers et de pièces détachées, l'absence d'informations technologiques et l'incompétence des cadres de gestion supérieurs et moyens ont aussi gêné le développement industriel du pays en général et celui des industries alimentaires en particulier.

10. En ce qui concerne ces dernières industries, on pourrait améliorer la situation :

a) En cherchant des solutions aux problèmes de la réparation et de la maintenance du matériel agricole, dont 30 % est actuellement hors service;

b) En créant une banque de données pour le traitement et la diffusion des informations concernant les fournitures et les investissements nécessaires au secteur privé; enfin

c) En préparant un répertoire (une brochure) à l'intention des investisseurs en vue de les informer des conditions et possibilités offertes par le nouveau code des investissements.

SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE - CAMEROUN

1. La production agricole du Cameroun assure la subsistance des 11 millions d'habitants et permet des exportations. En 1987, le PNB par habitant était de 970 dollars des Etats-Unis et avait enregistré un taux annuel de croissance de 8,1 % pendant la période 1980-1987. La diminution de 21,7 % du PIB pendant la période 1985-1988 peut s'expliquer par la crise économique nationale provoquée par le déclin du prix des produits primaires. L'agriculture comptait pour 24 % de ce PIB en 1987 et 26 % en 1988 et reste un secteur très important qui peut contribuer pour une bonne part au développement économique. Ce potentiel n'est cependant pas suffisamment exploité. En 1987, la production de pétrole a modifié le bilan économique et a compté pour près de la moitié des exportations totales du pays (0,5 milliard de dollars). Les avis divergent quant à la date d'épuisement des réserves de pétrole du pays. Le gouvernement a promu le développement du secteur manufacturier qui compte actuellement pour près de 22 % du PIB et emploie environ 3 % de la population active.

2. Le rapport montre que la croissance de l'économie camerounaise reflète les effets des distorsions qui caractérisent l'économie du pays et il met en lumière un certain nombre de faiblesses fondamentales. Après une croissance annuelle de l'ordre de 10 % entre 1978 et 1985, le PNB a été gravement touché par la chute du prix du pétrole qui a eu une incidence négative sur la balance des paiements de 1987 et le PIB est tombé de 12,7 milliards de dollars à 1,1 milliard. En outre, le déficit a été aggravé par un déclin persistant du prix des autres produits de base (en particulier le café et le cacao).

3. La dette extérieure du Cameroun a atteint le niveau de 4 milliards 30 millions de dollars, soit 30 % du PIB en 1987. Ce qui inquiète particulièrement le gouvernement actuel, c'est le déséquilibre permanent de la balance commerciale.

4. Les exportations de produits agricoles ont rapporté 174 milliards de francs CFA en 1987 et celles d'huile brute 215 millions de francs CFA, ce qui montre à quel point l'économie du pays dépend du prix mondial du pétrole. Pour ce qui est des industries alimentaires, les importations de matières premières et de produits finis ont triplé par rapport aux exportations de produits finis qui ont progressé à un rythme annuel inférieur à 5 %. On peut donc conclure que le Cameroun transforme une très faible partie de ses produits primaires.

5. En 1987, les industries manufacturières ont compté pour 22 % du PIB et figurent parmi celles qui ont obtenu de bons résultats par rapport aux autres secteurs, en dépit de la récession économique qui s'est abattue sur le pays dans d'autres secteurs. Le taux de 3,5 % dont bénéficient les industries manufacturières peut être attribué à un apport de capital frais du gouvernement (25,20 % de 12 milliards de francs CFA) à ce secteur.

6. La situation économique actuelle du Cameroun montre que la politique industrielle n'est pas suffisamment rigoureuse pour absorber le choc extérieur provoqué notamment par la chute des prix des produits primaires ainsi que par les prix mondiaux du pétrole. Le faible niveau des exportations n'a pu contribuer à redresser la balance des paiements et la politique industrielle dans l'ensemble a plutôt été orientée vers le remplacement des importations. En outre, les barrières tarifaires et non tarifaires ont entraîné des situations monopolistiques dans le pays.

7. L'absence de concurrence interne ou externe ne risque pas non plus d'encourager une gestion vigoureuse et dynamique permettant un développement ordonné du secteur industriel camerounais.

8. Pour redresser cette situation, il faudrait :

- Supprimer les restrictions quantitatives;
- Réduire et harmoniser les obstacles tarifaires;
- Réduire et si possible supprimer les droits de douane;
- Restructurer la gestion des douanes et des ports;
- Réduire les dépenses de l'Etat, le secteur public et les activités paraétatiques en encourageant seulement les investissements où la rentabilité à court terme paraît évidente.

9. La réhabilitation et la restructuration du secteur public et des entreprises paraétatiques sont aussi devenues inévitables compte tenu de leur importance dans l'économie du pays. Il est certes possible d'envisager la privatisation mais il est indispensable que la gestion soit confiée à des professionnels. Outre cet ajustement difficile mais nécessaire, il faudrait restructurer le système financier afin de permettre un financement à long terme en vue du développement d'entreprises industrielles rentables et viables et de susciter davantage de valeur ajoutée.

SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE - COTE D'IVOIRE

1. Les bons résultats agricoles de la Côte d'Ivoire dans les années 60 et 70 ont permis d'alimenter la croissance industrielle grâce à l'augmentation des fournitures de matières premières locales et de la demande interne. L'expansion rapide des industries liées à l'agriculture et des industries de remplacement des importations a été rendue possible par les changements structurels profonds dans un environnement extérieur relativement stable, l'agriculture étant le moteur de l'économie.

2. En 1987, le PIB par habitant est passé à 994 dollars, l'un des plus élevés des pays de la communauté de l'Afrique de l'Ouest. Le secteur agricole employait 59 % de la population active et comptait pour seulement 36 % du PIB. La production agricole comptait pour 86 % du total des exportations, le café et le cacao, les principaux produits, comptant pour 60 %. La fluctuation des prix de ces deux produits sur les marchés mondiaux rend cependant très vulnérables la situation commerciale et la stabilité financière.

3. Depuis l'indépendance en 1960, le développement de la Côte d'Ivoire est passé par quatre phases :

- La phase initiale de l'industrialisation (1960-1970) axée sur le remplacement des importations pour le marché intérieur et les exportations vers d'autres pays de la communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO). Au cours de cette période de développement industriel soutenu, l'industrie manufacturière a pratiquement doublé sa contribution au PIB celle-ci passant de 8 à 15 %. Cette croissance était favorisée par un code des investissements généreux et un régime de droit de douane qui fournissait une protection modérée et assez uniforme aux entreprises de ce secteur sans faire appel à des restrictions quantitatives.
- La phase d'expansion (1970-1980) a été facilitée par une intégration industrielle verticale grâce à la fabrication de produits semi-finis et au développement de l'industrie orientée vers l'exportation. On peut également citer un certain nombre de mesures prises pour développer les industries de textiles et les industries alimentaires utilisant les matières premières locales en vue de réduire les disparités régionales. Au cours de cette période, la VAM s'est accrue de 4,3 %. Malgré l'importance du secteur manufacturier du pays, sa part du PIB total est passée de 15 à 13 %.
- La phase de stabilisation (1980-1985) a révélé les faiblesses structurelles de l'économie qui dépendaient fortement du café et du cacao et qui a décliné du fait d'une détérioration des termes de l'échange à laquelle est venue s'ajouter une baisse de la demande des produits industriels sur les marchés internationaux.
- En conséquence, la dette extérieure de la Côte d'Ivoire est passée à 9,8 milliards de dollars des Etats-Unis (142 % du PNB) en 1985.

4. Ces chocs extérieurs ont fragilisé la situation économique et financière et ont nécessité des mesures de réforme. Tout d'abord, le gouvernement a demandé un rééchelonnement de sa dette à la fin de 1985 et en 1987 afin d'obtenir de meilleures conditions et, pour faire face à cette situation nouvelle, un certain nombre de mesures ont été prises dans le cadre du programme d'ajustement structurel en vue de relancer et d'améliorer la compétitivité des entreprises industrielles, et notamment :

- Un nouveau code d'investissement;
- Un nouveau système de droit de douane;
- Un nouveau système de subvention des exportations;
- Une augmentation des droits de douane sur les importations;
- Un ajustement de la politique fiscale.

5. En dépit de l'objectif de ces mesures qui était de relancer la croissance, la dette extérieure de la Côte d'Ivoire est passée à plus de 13,6 milliards de dollars en 1987. Entre 1981 et 1984, l'économie a connu une période de récession et la sécheresse a aggravé le déclin industriel en 1983 et 1984. En dépit de ce climat défavorable, le secteur industriel s'est cependant efforcé de promouvoir les exportations et de poursuivre des investissements dans les agro-industries, les textiles, la transformation du bois, les matériaux de construction et la transformation du pétrole.

6. Du fait de cette stratégie, la contribution des industries manufacturières au PIB est passée de 6,9 % en 1984 à 7,8 % en 1986 et 8,3 % en 1987.

7. Le sous-secteur alimentaire comptait pour 36,3 % du volume total de la production brute en 1987. Cependant, les industries orientées vers l'exportation, dont le but était de maintenir l'équilibre de la balance des paiements ont enregistré un déclin.

8. Le sous-secteur de l'industrie alimentaire connaît un certain nombre de problèmes et de limitations : les deux principaux produits rapportant des devises (le café et le cacao) deviennent de moins en moins compétitifs sur les marchés mondiaux du fait des coûts de production élevés et des prix très bas sur les marchés mondiaux. Le gouvernement a donc été obligé de réduire de moitié le prix d'achat payé aux agriculteurs. Il est nécessaire de procéder à une comparaison des coûts-avantages avec d'autres pays producteurs afin de déterminer les causes de la situation actuelle avant de s'embarquer vers de nouvelles orientations.

9. Un certain nombre d'institutions ont été citées dans le "Schéma directeur d'industrialisation" de la Côte d'Ivoire comme étant en mesure d'aider les entreprises nationales dans leurs activités de restructuration et de modernisation.

10. Les contraintes financières et les coûts de production (notamment l'énergie, l'eau, le fuel, les ports) sont les obstacles dont se plaignent le plus les industriels. Les politiques concernant les taxes, les coûts des transports et les autres impôts perçus par le gouvernement devraient être réexaminées du point de vue de l'organisation technique.

SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE - EGYPTE

1. Le secteur public contrôle plus de 80 % du secteur manufacturier. Depuis 1982, le gouvernement a arrêté l'expansion de l'industrie manufacturière. Au cours de cette période, les investissements publics qui allaient de 500 à 700 millions de dollars des Etats-Unis ont été consacrés à la réhabilitation des entreprises existantes. Par ailleurs, le secteur privé est encouragé par l'Etat à investir dans des industries nouvelles en vue de fabriquer des produits intermédiaires et des biens d'équipement. Les investissements du secteur privé augmentent de plus de 15 % par an.
2. Une croissance de la production en termes nominaux pourrait être considérée comme raisonnable bien qu'elle ne soit pas régulière. Le secteur manufacturier égyptien est axé sur la production de biens de consommation afin de réduire la dépendance à l'égard des importations. La production de biens d'équipement représente néanmoins 30 % de la production manufacturière totale qui a augmenté à un taux moyen de 15 % pendant la plus grande partie des années 80. Pendant la même période, la production de biens intermédiaires représentait environ 15 % de la production manufacturière totale.
3. Les usines sont concentrées dans quelques grandes villes, comme Le Caire et Alexandrie. Récemment, le gouvernement a commencé à offrir des crédits limités et des encouragements fiscaux en vue de décentraliser les industries, en particulier les petites industries alimentaires. L'intégration industrielle n'est pas encore très développée en Egypte mais on a pu, ces dernières années, noter une tendance positive à l'intégration entre l'agriculture et les industries alimentaires.
4. L'industrie alimentaire a enregistré un taux de croissance moyen satisfaisant de 10 % dans les années 70. Dans les années 80, ce taux s'est ralenti (de 26,1 % en 1984 à 26,7 % en 1987) et a diminué fortement dans certains secteurs. L'industrie sucrière et la confiserie ont gagné 12 % de 1985 à 1986. Parmi les autres branches qui ont enregistré des taux de croissance positifs pendant la même période, il faut citer la mise en conserve (9,5 %), les huiles comestibles (4,5 %), la boucherie et laiterie (moins de 3 %). La VAM a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 0,9 % entre 1984 et 1987. Cette croissance positive est attribuée à une amélioration de l'efficacité, à l'augmentation des livraisons de matières premières locales et de l'allocation de devises au secteur privé.
5. Il semble que la plupart des problèmes que connaît l'Egypte soient dus aux politiques appliquées par les pouvoirs publics. Citons par exemple les subventions pour le sucre et le pain; les règlements de protection de la main-d'oeuvre que le secteur public et le secteur privé accusent d'être trop en faveur de la main-d'oeuvre et de ce fait responsables de la faible productivité; un appui inadéquat à la promotion des exportations en dépit des mesures récentes prises par le gouvernement, notamment la création du Comité pour le développement des exportations, chargé au niveau ministériel, de permettre aux exportateurs de changer leurs recettes d'exportation au taux commercial qui est plus élevé que le taux de change officiel et la création d'une banque pour le développement des exportations; enfin, la réforme inadéquate du secteur public. Au niveau des entreprises, l'obstacle qui gêne le plus le développement des industries alimentaires est peut être l'absence de qualifications des cadres de direction. Ce problème existe autant dans les entreprises du secteur public que dans celles du secteur privé. Dans le domaine de la technique et de la technologie, le secteur privé souffre surtout d'un matériel démodé ou vieux, de technologies inférieures et d'une gestion des stocks déficiente, alors que les entreprises du secteur public souffrent

plus souvent d'une mauvaise planification. La perte des marchés d'exportation et le coût croissant des importations sont les deux problèmes extérieurs les plus importants touchant l'industrie alimentaire tant publique que privée.

6. Parmi les domaines se prêtant à la réhabilitation/restructuration, on peut citer :

- Remplacement des machines et équipements chaque fois que cela est possible;
- Promotion des accords de sous-traitance avec les agriculteurs pour améliorer les approvisionnements en matières premières;
- Fourniture rapide de pièces détachées normalisées;
- Formation, en particulier dans le domaine des procédés, de la réparation et de la maintenance en vue essentiellement d'accroître l'efficacité et de réduire les coûts pour renforcer la compétitivité;
- Formation des cadres de gestion, surtout dans le domaine de la planification, des matériaux, de la gestion et de la mise en valeur des ressources humaines.

SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE - ETHIOPIE

1. Dans les années 70, le secteur de l'industrie manufacturière était caractérisé par un contraste profond entre l'état rudimentaire du sous-secteur des petites entreprises et de l'artisanat comptant pour environ la moitié de la VAM d'une part et le caractère relativement moderne des moyennes et grandes entreprises comptant pour l'autre moitié de la VAM. A la suite du changement politique qui s'est produit au milieu des années 70, l'industrie moderne - moyennes et grandes entreprises - a subi des bouleversements profonds dans le domaine du régime de propriété - passant du secteur privé au secteur public - ainsi que dans ceux de la gestion et de la structure financière.

2. Dans l'ensemble, l'industrie manufacturière dépend essentiellement de matières premières, de machines et de pièces détachées importées. La capacité d'utilisation est faible à cause de la pénurie de devises nécessaires pour importer les matières premières, les machines et les pièces détachées nécessaires.

3. La croissance industrielle a fluctué au cours des deux dernières décennies. De 1974 à 1984, la moyenne annuelle de cette croissance a été seulement de 3,9 %. L'Ethiopie a l'une des VAM par habitant les plus faibles d'Afrique. La structure reste rigide et étroitement liée à la production de biens consommables. Les liens intrasectoriels sont extrêmement faibles dans le secteur manufacturier. Par contre, le lien entre l'agriculture et l'industrie est fort mais la coordination laisse à désirer. L'industrie manufacturière s'est concentrée dans quelques localités qui bénéficient d'une part disproportionnée de l'infrastructure. Les décisions concernant les implantations récentes ont été prises pour des motifs non économiques mais politiques, dans le cadre d'une stratégie visant à équilibrer le développement sur le plan géographique.

4. En termes réels, il n'y a pas eu de croissance pendant les années 80. En termes courants, la croissance annuelle moyenne a rarement dépassé 1 %. A part le sous-secteur des conserves de haricots, le secteur des industries alimentaires a enregistré peu de résultats satisfaisants. Les coûts croissants des matières premières, le vieillissement de l'équipement et des machines ainsi que l'état d'esprit négatif de la main-d'oeuvre ont freiné tout développement. La VAM et les bénéfices ont stagné dans toutes les branches à l'exception de celle du sucre, la branche la plus importante dans tous les domaines, qui a connu une expansion importante grâce notamment à un apport de capitaux au début des années 80.

5. Les problèmes essentiels de l'industrie alimentaire éthiopienne sont étroitement liés à la situation générale de l'économie minée par des luttes internes sans fin et des politiques erronées. Il ressort des observations faites que les problèmes auxquels se heurtent le secteur industriel en général et l'industrie alimentaire aux niveaux national et sectoriel sont les suivants :

- Grave pénurie de devises;
- Vétusté du matériel, des machines et des technologies;
- Pénurie de matières premières et autres moyens de production, tant nationaux qu'étrangers;
- Incapacité des entreprises à effectuer les réparations nécessaires au moment voulu;

- Inadaptation des politiques. Au cours des dix dernières années, l'Etat a géré et fait fonctionner de grandes fermes produisant des produits alimentaires; les cultures industrielles et les cultures d'exportation ont enregistré une perte cumulative de 200 millions de dollars des Etats-Unis 1/. Un certain nombre de fermes d'Etat devraient cependant être agrandies. Plusieurs entreprises industrielles du secteur public fonctionnent à perte depuis longtemps du fait de problèmes d'orientation.

6. Au niveau des entreprises, les problèmes découlent souvent des politiques macro-économiques. On peut citer parmi les plus importantes :

- Le vieillissement des machines et de l'équipement dans la plupart des branches industrielles à l'exception des raffineries de sucre, des fabriques de conserves de fruits et de la production d'huiles comestibles;
- La grave pénurie de matières premières locales et importées, de biens d'équipement et de produits intermédiaires ainsi que de pièces détachées;
- La pénurie de cadres expérimentés et de travailleurs qualifiés dans les domaines de la technique, de la réparation et de l'entretien;
- L'incompétence des cadres de gestion, en particulier en ce qui concerne le contrôle interne, les finances, la formation de la main-d'oeuvre et la planification;
- L'insuffisance du capital de roulement qui, par ailleurs, est attribué trop tard, ce qui, de l'avis des directeurs d'usine, contribue considérablement à la sous-utilisation de la capacité;
- Les délais considérables nécessaires pour obtenir l'approbation dans un système administratif et de contrôle à plusieurs niveaux et mauvaise délégation d'autorité au niveau de la prise de décisions dans l'entreprise.

7. Les principaux domaines où la réhabilitation/restructuration pourraient s'appliquer sont les suivants :

- Amélioration de la coordination dans le secteur des industries alimentaires grâce à une restructuration de l'infrastructure institutionnelle. Trop de ministères, de sociétés et de bureaux régionaux sont impliqués dans la gestion de l'industrie alimentaire, ce qui rend la coordination difficile;
- Amélioration de l'utilisation de la capacité grâce à un renforcement de l'infrastructure matérielle;
- Suppression du contrôle des prix sur les produits agricoles;
- Libéralisation du régime des changes;
- Création de centres de formation, etc.

1/ "Etude du rendement de l'agriculture, 1985-1988", non publié (texte en amharique, Bureau du Comité national pour la planification, p. 135.

SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE - GHANA

1. Le taux de croissance du secteur manufacturier ghanéen a été très instable dans les années 80. En 1981, l'utilisation de la capacité n'a pas dépassé 21 %. Tous les indicateurs, production matérielle, VAM et emploi, étaient à la baisse. Avec l'application en 1983 du programme d'ajustement structurel de la Banque mondiale/FMI, l'utilisation de la capacité est montée à 38 % en 1988. L'industrie manufacturière est dominée par les industries alimentaires et textiles tant du point de vue de la production que de celui de l'emploi. Les investissements intérieurs bruts sont restés à un niveau inférieur à 15 % du PIB pendant la totalité des années 80. Les liens entre le secteur manufacturier et les autres secteurs de l'économie n'ont pas été développés comme il convenait. Il en résulte une dépendance étroite à l'égard des importations - machines, matériel et pièces détachées - pour l'industrie manufacturière. On constate cependant un accroissement des livraisons de produits agricoles aux sous-secteurs des industries alimentaires, des textiles et du cuir. Cette amélioration est attribuée au programme de réforme.

2. Le secteur public était prédominant dans les moyennes et grandes entreprises industrielles. Le gouvernement prévoit actuellement de liquider ou de démanteler 30 entreprises industrielles du secteur public. Comme dans beaucoup d'autres pays africains, la plupart des industries, petites ou grandes, sont concentrées dans les grands centres urbains, essentiellement à Accra et à Kumasi, ce qui a entraîné un développement déséquilibré de l'infrastructure matérielle et institutionnelle du pays.

3. L'application du Programme de redressement économique (PRE) et du Programme d'ajustement structurel (PAS) a relancé l'industrie alimentaire mais n'a pas été suffisamment radicale. Dans certaines branches, comme les huiles et graisses comestibles, qui dépendent fortement de l'importation de moyens de production, le taux de croissance était en baisse.

4. L'utilisation de la capacité qui était faible, de l'ordre de 25 % au moins à la fin des années 70 et au début des années 80 s'est élevée à 42 % en 1987. Le comportement de la VAM a été plutôt irrégulier, surtout pendant la période 1984-1986. Elle est passée de 24,6 % en 1984 à 42,9 % dans le sous-secteur des aliments pour animaux mais a diminué dans ceux de la laiterie (58,4 % à 37,4 %), de la mise en conserve des fruits et légumes (57,2 % à 23,7 %), des produits de la boulangerie (61,1 % à 36,5 %), et de la meunerie (de 42 % à 17,5 %). Le déclin de la VAM dans la meunerie et la poissonnerie pendant cette période a été attribué à l'allègement des restrictions sur les importations, les droits de douane et le contrôle des prix. L'emploi a récemment augmenté dans l'industrie alimentaire du fait de l'amélioration de l'utilisation de la capacité.

5. Les principaux problèmes auxquels se heurte l'industrie alimentaire au Ghana sont les suivants :

- Approvisionnements peu fiables et insuffisants en matières premières, en pièces détachées ainsi qu'en produits intermédiaires et en biens d'équipement;
- Compétences technologiques limitées et aggravées par l'absence de technologies de pointe d'origine locale. L'industrie du sucre, des conserves et de l'huile comestible souffre essentiellement du vieillissement du matériel et des machines;
- Insuffisance des services d'appui due à la faiblesse des liens intersectoriels, des services de contrôle de la qualité, du conditionnement et de l'étiquetage;

- Approche du marché inadéquate et trop invertie, du fait de l'absence d'une politique agressive de commercialisation appuyée par une promotion active de la recherche et de la production ainsi que par des livraisons ponctuelles et efficaces;
- Compétences limitées en matière de gestion; pénurie de main-d'oeuvre qualifiée; moyens de production inadéquats au niveau de l'entreprise;
- Faible infrastructure, en particulier en ce qui concerne l'énergie et autres services publics; enfin,
- Absence de capital de travail, taux d'intérêt élevés et crédits difficiles à obtenir.

6. Compte tenu de ce qui précède, la réhabilitation de l'industrie alimentaire ghanéenne doit porter sur les points suivants :

- Il conviendrait d'accorder une attention particulière à diverses questions relatives à l'augmentation de la production de matières premières et à la livraison en temps voulu aux entreprises;
- Il conviendrait de procéder à un examen approfondi et à une classification détaillée de la production de l'offre et des besoins du Ghana en pièces détachées. Il faudrait encourager et protéger la production de pièces détachées au Ghana et dans la CEAE0;
- Il convient de remplacer les outils de production vieux et démodés et de concevoir de nouveaux systèmes de traitement afin d'améliorer l'efficacité et l'utilisation de la capacité;
- Les sociétés devraient faire un effort pour améliorer l'organisation des ventes. Cette activité devrait être étroitement coordonnée avec le programme de réhabilitation matérielle;
- Il conviendrait d'accroître le nombre de représentants commerciaux à l'étranger, en particulier dans les pays voisins importants.

SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE - KENYA

1. Les grandes lignes directrices de l'économie pour les années 90 ont été formulées en 1986 par le Gouvernement kényen. Parmi les objectifs figuraient : la stimulation des exportations, la création d'emplois, l'amélioration de la productivité et de la main-d'oeuvre, l'indigénisation et le renforcement des liens entre l'industrie et l'agriculture. Il ressort des politiques appliquées actuellement que le gouvernement a retiré sa participation directe et fournit l'infrastructure et les encouragements nécessaires pour attirer les investissements privés.

2. Le gouvernement a récemment libéralisé le régime tarifaire, décontrôlé les prix d'un certain nombre de produits manufacturés et laissé plus ou moins au marché le soin de déterminer les taux de change. Les effets de ces mesures et d'autres mesures prises par les pouvoirs publics ont été mitigés. La part de la production manufacturière brute est passée de 10,3 % en 1984 à seulement 10,5 % en 1986 et est tombée à 10,3 % en 1987. Le sous-secteur des métaux est le plus dynamique avec un taux de croissance de l'ordre de 14,5 % en 1988. Certaines branches, comme les matières plastiques, les produits minéraux non métalliques, le mobilier et les accessoires ont enregistré des taux de croissance négatifs alors que le textile a également été en déclin.

3. Les mesures visant à attirer les investissements étrangers et intérieurs privés n'ont pas été couronnées de succès. La part de l'industrie manufacturière dans la formation de capital fixe brut est restée la même entre 1984 et 1987. Des hommes d'affaires non africains contrôlent la majeure partie du secteur industriel. Les liens entre les divers sous-secteurs de l'industrie sont extrêmement faibles. L'agriculture dépend essentiellement d'outils à main et d'appareils à traction animale importés, alors que les usines tournent à moins de 30 % de leur capacité.

4. Le sous-secteur moderne de l'industrie alimentaire, dominé par les entreprises multinationales, est plus capitalistique, mieux géré et davantage orienté vers l'exportation. L'industrie alimentaire dépend pour une large part de machines importées et aussi de certaines matières premières. L'utilisation de la capacité varie de 40 à 90 %. Ce sous-secteur a reçu des encouragements récemment. Des domaines comme la boucherie et la laiterie, ainsi que la meunerie ont fait des progrès en 1988 par rapport à 1987, leur part passant respectivement à 10,9 % et 13,3 %. La VAM du sous-secteur de l'industrie alimentaire kényen a eu des fortunes diverses au cours de la première moitié des années 80. La sécheresse qui a sévi en 1983-1984 a eu des incidences négatives sur les industries alimentaires. L'emploi a évolué de manière spectaculaire, passant de 39 800 employés en 1984 à 44 400 en 1987, soit un taux de croissance de 11,6 %. Le sous-secteur de l'industrie alimentaire a compté pour environ 27 % de la main-d'oeuvre totale du secteur manufacturier kényen en 1987.

5. Parmi les problèmes que connaît le sous-secteur de l'industrie alimentaire kényen, on peut citer :

- Une réforme inadéquate du secteur public, en particulier le maintien de l'emprise de l'Etat sur des entreprises qui paraissent mieux convenir au secteur privé;
- Maintien du contrôle des prix sur une gamme étendue de produits alimentaires;
- Des politiques commerciales peu rationnelles.

6. Au niveau de l'entreprise, les problèmes se définissent à peu près comme suit :

- Quantité limitée de devises pour faire fonctionner une industrie relativement capitalistique;
- Pénurie de matières premières d'origine locale;
- Pénurie de pièces détachées fournies par les industries mécaniques locales qui fonctionnent à 40 % de leur capacité ou en deçà pour des raisons externes;
- Pénurie de cadres de gestion compétents.

7. Compte tenu de ce qui précède, la réhabilitation et la restructuration de l'industrie alimentaire au Kenya devraient s'opérer comme suit :

- La privatisation devrait s'accélérer, ce qui permettrait aux entreprises d'obtenir les fonds et les gestionnaires efficaces dont elle a grand besoin;
- Le contrôle des prix appliqué à une large gamme de produits agricoles devrait être abandonné, ce qui inciterait les agriculteurs à accroître leur production, permettant ainsi à la nation d'économiser une somme énorme en devises qui servirait autrement à importer des denrées essentielles. Cette politique encouragerait en plus les agriculteurs à produire les matières premières dont les industries alimentaires ont besoin, ce qui leur permettrait d'accroître l'utilisation de la capacité;
- Il conviendrait d'envoyer les attachés commerciaux dans les pays étrangers, en particulier dans les pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe et de la Zone d'échanges préférentiels et de renforcer le rôle des attachés commerciaux dans les diverses missions diplomatiques;
- La libéralisation du marché des devises est un pas positif en direction du secteur privé. Des efforts complémentaires doivent être faits dans ce sens;
- Il convient de tirer un meilleur parti des ressources humaines, en particulier pour la planification des projets, la gestion, l'utilisation optimale des matières premières locales, etc.

SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE - MAROC

1. L'économie marocaine est fondée essentiellement sur l'agriculture qui nourrit les 22 millions d'habitants du pays et alimente les exportations. En 1986, le PNB par habitant était de 580 dollars des Etats-Unis. L'agriculture employait 40 % de la main-d'oeuvre totale, et le sous-secteur de l'industrie alimentaire comptait cette année-là pour 17,3 % de la VAM.
2. Après une croissance rapide de 7,5 % en moyenne entre 1973 et 1977, le PIB réel, influencé par des conditions météorologiques défavorables, a baissé de 3,5 % par an entre 1983 et 1985. Du fait de pluies abondantes, la valeur ajoutée agricole est passée à 20 % pendant l'exercice 1985-1986, entraînant également certains sous-secteurs industriels.
3. Une situation financière critique a amené le Maroc à demander un rééchelonnement de sa dette de 1,3 milliard de dollars en 1984 et le rééchelonnement d'une autre dette de 650 millions de dollars en 1985. Ces demandes ayant été acceptées et le Maroc ayant appliqué le nouveau programme de restructuration économique recommandé par la Banque mondiale en 1983, le pays a reçu de cette banque une facilité de 600 millions de dollars des Etats-Unis pour relancer ses activités industrielles. Ces mesures devaient permettre d'atteindre un taux de croissance de 4 à 5 % par an de 1989 à 1992. Il était prévu que les investissements augmenteraient de 21,5 % et les exportations de 5,6 % pendant la même période.
4. Dans le cadre du programme d'ajustement structurel élaboré par la Banque mondiale, l'Etat limiterait ses activités à une participation au capital des coentreprises. A l'exception des usines de canne à sucre et des raffineries d'huile, toutes les autres industries alimentaires relevant des services publics étaient destinées à être privatisées.
5. La contribution du secteur manufacturier marocain au PIB était de 13,5 % en 1984, de 14,9 % en 1985, de 14,8 % en 1986 et de 16,6 % en 1987. Le sous-secteur des industries alimentaires représentait 16,2 % de la VAM, 27,8 % de l'emploi et 34,5 % de la production du secteur manufacturier en 1987. En 1986, l'industrie alimentaire a contribué pour 5,7 % au PIB du Maroc. En général, les diverses activités liées aux industries alimentaires ont progressé moins que le total des industries manufacturières.
6. L'analyse des importations et des exportations montre que si les exportations ont augmenté entre 1982 et 1987, les importations ont diminué pendant la même période, la balance commerciale du Maroc restant cependant négative dans l'ensemble. Il convient aussi de noter que les exportations des industries alimentaires qui comptaient pour 28 % des exportations totales en 1980, sont tombées à 18 % en 1985.
7. Les industries alimentaires dépendent des produits de l'agriculture et des pêcheries. Ceci n'étant pas toujours suffisant pour répondre aux besoins de l'industrie, il en résulte des arrêts fréquents de la production et l'impossibilité de respecter les délais de livraison des exportations. En ce qui concerne les importations, les formalités restent complexes et longues. Il est donc difficile aux industriels de remplir leurs contrats vis-à-vis des marchés internationaux.
8. Le matériel du secteur manufacturier est moderne dans l'ensemble et relativement simple. Les capacités industrielles sont importantes parce qu'elles doivent faire face à des pointes saisonnières anormales. C'est par exemple le cas pour les conserves de lait et de poisson. L'industrie sucrière a une surcapacité par rapport à la production agricole locale de betteraves et de canne à sucre.

9. La politique du Maroc en matière d'investissement est assez libérale. Les entreprises privées, et notamment les coopératives ont toute liberté pour leurs achats. Elles ont cependant la plupart du temps des problèmes de devises que n'ont pas les entreprises d'Etat. Les industriels estiment que les problèmes les plus cruciaux sont l'absence de maintenance et de main-d'oeuvre qualifiée. La réglementation des prix au lieu de protéger les revenus des producteurs primaires a eu des effets négatifs et gêne le développement harmonieux des industries alimentaires, par exemple l'élevage et la pêche.

10. L'absence d'informations technologiques et de spécialistes semble endémique. Pour améliorer leur niveau technologique, les industriels comptent sur les expositions européennes et/ou leur contact avec leurs clients et leurs fournisseurs traditionnels.

11. La politique du Maroc en matière d'industrialisation, telle qu'elle ressort de son plan quinquennal (1988-1992) met l'accent sur les points suivants :

- Promotion des exportations;
- Intégration industrielle;
- Amélioration de la répartition géographique des activités industrielles;
- Promotion des PME créatrices d'emplois.

Il est prévu d'atteindre ces objectifs grâce à l'application de politiques nouvelles et de mesures d'encouragement dans le domaine bancaire, fiscal et commercial ainsi que par une assistance à la création d'entreprises et la simplification des formalités administratives.

12. La part des industries alimentaires dans les exportations totales de produits manufacturés est tombée à 10 % au cours des cinq dernières années, et ce pour un certain nombre de raisons :

- Au niveau micro-économique, il faut améliorer l'organisation et la gestion des entreprises. Il faut développer les services, notamment en matière de recherche-développement, de contrôle de la qualité, de comptabilité et de commercialisation.
- Au niveau macro-économique, l'intervention des gouvernements en matière de réglementation des prix semble gêner le développement à moyen et à long terme de la production primaire et des activités manufacturières. Ce secteur souffre également de l'insuffisance des services d'infrastructures industrielles.

Les domaines qui pourraient être réhabilités et restructurés sont les huileries, les raffineries de canne à sucre, les usines de conserves de poisson, les usines de transformation des fruits et légumes et les laiteries.

SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE - NIGERIA

1. Le boom pétrolier des années 70 a peu modifié l'industrialisation du pays. Lorsque le prix du pétrole est tombé au plus bas au début des années 80, le secteur industriel a commencé à avoir des problèmes à cause de la pénurie de devises nécessaires à l'importation de matières premières et de pièces détachées. En 1986, le volume de la production industrielle était de 25 % inférieure à celle de 1982. Ces problèmes s'étaient aggravés du fait de l'affaiblissement du marché intérieur dû à la chute du revenu par habitant, la nette augmentation du coût des intrants industriels importés due à la dévaluation de la monnaie locale, l'insuffisance et l'inefficacité de l'infrastructure ainsi que les taux d'intérêt élevés. Les petites et moyennes entreprises ont été les plus touchées. L'industrie manufacturière a commencé à repartir en 1987 à la suite d'une série de réformes macro-économiques (politiques d'ajustement des structures) introduites en 1986. L'industrie manufacturière dépend fortement des importations comme l'a montré l'interdiction des importations de graines. Les biens de consommation comptent pour environ 70 % de la production industrielle totale, suivis par les produits intermédiaires (25 %) et les biens d'équipement (5 %). La VAM représentait environ de 42 à 45 % de la production totale dans les années 70 et 80.

2. Entre 1986 et 1989, l'utilisation de la capacité de l'ensemble du secteur manufacturier est tombée de 37,8 % à 31 %. Seul le sous-secteur des textiles a échappé à cette tendance générale. L'emploi a diminué du fait de la fermeture d'entreprises provoquée par la pénurie de devises nécessaires pour importer les matières premières, les machines et les pièces de rechange nécessaires. Le secteur public se taille la part du lion dans les investissements (60 %) le secteur privé ne recevant que 37 à 40 %.

3. Comme dans tous les autres pays africains, les industries sont concentrées dans les grands centres urbains. Depuis la création des Etats, les gouvernements s'efforcent d'implanter les industries dans les capitales. On distingue au Nigéria, des petites, des moyennes et des grandes entreprises. Avant le décret d'indigénisation de 1976, les sociétés étrangères dominaient le secteur manufacturier nigérian. Depuis cette date, le secteur public contrôle la majeure partie des grandes entreprises.

4. Les liens sectoriels, en particulier entre l'agriculture et l'industrie, sont faibles surtout à cause de la politique de remplacement des importations qui a encouragé la surévaluation de la monnaie locale; de ce fait, les matières premières importées sont bon marché et viennent concurrencer fortement les produits locaux.

5. Le sous-secteur de l'industrie alimentaire est peu prospère depuis un certain temps. La croissance générale a été de l'ordre de 2,5 % en 1988. Des sous-secteurs comme ceux de l'huile alimentaire et la meunerie ont connu un déclin particulièrement marqué en 1987 et 1988 du fait de l'interdiction d'importer du blé, du riz et de l'huile végétale.

6. L'apport du secteur agricole à l'industrie alimentaire n'est guère satisfaisant depuis 1986. Sa part du PIB a tourné autour de 30 à 35 % en 1986 et 1988 avec une chute légère en 1987 (24 % du PIB). Il est à craindre que le taux de croissance diminue s'il n'est pas mis fin à la contrebande à grande échelle sur les produits dont l'importation est interdite comme le blé, la farine, le riz et les huiles végétales.

7. Depuis l'introduction du PAS, l'utilisation de la capacité, l'emploi, la VAM et les bénéfiques n'ont guère été satisfaisants. En terme réel, la VAM a augmenté de 3,9 % entre 1979 et 1980. Depuis cette date, on enregistre une stagnation ou un déclin. En 1983 et 1985, la productivité des facteurs a baissé en moyenne de 0,28 % par an. Le PAS n'a pas donné les résultats escomptés en ce qui concerne l'utilisation de la capacité, le marché intérieur s'est rétréci du fait de la diminution rapide du revenu par habitant; enfin, on a enregistré un déclin général des investissements.

8. L'application du programme d'ajustement des structures en 1986 a eu sur l'industrie alimentaire des incidences à la fois positives et négatives. Parmi les incidences positives, on peut citer l'accroissement de la production et de la consommation de matières premières locales et la diminution de la dépendance à l'égard des importations. Parmi les incidences négatives, on peut citer :

- L'accélération de l'inflation qui était de 50 % plus forte en 1988 qu'en 1987 1/. L'inflation a eu comme conséquence la diminution du revenu par habitant et le rétrécissement du marché intérieur ou de la demande effective pour de nombreux produits alimentaires transformés;
- Un déclin net des importations dû à la très forte augmentation des prix des moyens de production, des produits intermédiaires et des biens d'équipement. Les conséquences de cette situation ont été des fermetures d'entreprises, la réduction de l'utilisation de la capacité et les suppressions d'emploi;
- La production alimentaire (agriculture) est restée faible et inerte. Les conditions climatiques favorables de 1985 ont cependant entraîné une amélioration. Les apports de matières premières telles que les graines oléagineuses ne sont dans l'ensemble pas améliorés. On peut cependant noter une légère amélioration des apports en ressources locales.
- Le PAS n'a pas non plus entraîné d'augmentation des exportations. Les exportations de produits non pétroliers dans leur ensemble et les exportations de produits manufacturiers en particulier ont enregistré des taux de croissance trop faibles pour améliorer les réserves en devises.

9. Les problèmes des industries manufacturières sont dans l'ensemble analogues à ceux du pays mentionné ci-dessus. On peut notamment citer :

- La pénurie de matières premières aggravée par le coût élevé des matières premières, des produits intermédiaires et des biens d'équipement importés;
- L'incapacité des liens intersectoriels et intrasectoriels à améliorer les apports en matières premières locales grâce à une production accrue de pièces détachées, de produits chimiques et de biens d'équipement;
- La pénurie de main-d'oeuvre compétente;

1/ "The Nigerian structural adjustment programme: Policies, impacts and prospects", Banque mondiale, septembre 1988, p. xiv.

- Le manque d'intérêt pour les investissements destinés à moderniser les entreprises, à appliquer des technologies plus modernes ou à mettre en valeur les ressources humaines grâce à des programmes de formation. Cette situation a été aggravée par les incertitudes concernant l'avenir pour ce qui est des grandes options politiques et du climat politique;
- La pénurie de cadres compétents. Les domaines cruciaux sont la planification, la mise en valeur des ressources humaines et la commercialisation.

SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE - SENEGAL

1. L'économie du pays est dominée essentiellement par le secteur des services. Le secteur agricole, qui comporte essentiellement des activités de subsistance et également des cultures pour l'exportation, a compté pour 20 % du PIB en 1984 à 22 % en 1988. Les secteurs qui travaillent le plus pour l'exportation sont l'agriculture et les pêches et les industries de transformation qui y sont liées. Les exportations sont cependant limitées à un petit nombre de produits traditionnels.

2. L'économie du pays est caractérisée par un certain nombre de faiblesses fondamentales. Le PIB réel, touché par des conditions météorologiques défavorables en 1983 et 1984 a décliné de 4 % entre ces deux dates. L'augmentation de 4 % enregistrée entre 1985 et 1986 n'a pas permis d'atteindre le niveau de 1982.

3. La dette extérieure du Sénégal augmente régulièrement. Elle est passée de 187 milliards de francs CFA à 963 milliards de francs CFA au dernier trimestre de 1988. En 1985, cette situation financière a forcé le gouvernement à formuler et à appliquer une nouvelle politique financière et économique axée essentiellement sur les points suivants :

- Encouragement du secteur agricole;
- Réduction de l'importance du secteur public;
- Amélioration de la gestion des entreprises para-étatiques;
- Encouragement du secteur privé;
- Réhabilitation des entreprises existantes plutôt qu'investissements nouveaux.

4. Des mesures de réforme au titre du plan d'action pour l'industrie ont été introduites entre 1986 et 1988 en vue :

- a) De créer un climat plus compétitif;
- b) D'améliorer la productivité industrielle;
- c) De diminuer la protection accordée aux entreprises industrielles.

5. Sous la pression des syndicats qui sont représentés au gouvernement, ces mesures n'ont cependant pas été appliquées et la position de l'Etat vis-à-vis du système bancaire continue à se détériorer. La dette interne est passée de 138,8 milliards de francs CFA en 1987 à 154,4 milliards de francs CFA en août 1988.

6. En 1986, la part du sous-secteur de l'industrie alimentaire dans la production totale s'élevait à 41,8 % et elle a diminué légèrement pour passer à 41,6 % en 1987. L'analyse de la VAM créée par les activités économiques montre que la part des industries manufacturières dans le PIB était de 14,7 % en 1984, 15 % en 1985, 14,9 % en 1986 et 15 % en 1987. Pour les mêmes années, la part du sous-secteur des industries alimentaires a été de 38,3 %, de 37,8 %, de 41,8 % et de 41,6 %.

7. Du fait de la politique appliquée par le gouvernement au cours des années passées, l'économie est dominée actuellement par les entreprises publiques mais la tendance actuelle est à la privatisation.

8. En ce qui concerne les échanges commerciaux, les exportations totales d'huiles et graisses et de produits alimentaires ont représenté en 1988 35,7 % de la valeur totale des exportations, les industries alimentaires représentant à elles seules 20,8 %.

9. Le développement des secteurs primaires et secondaires présente une importance primordiale pour le gouvernement qui a élaboré une nouvelle politique industrielle qui a commencé à être appliquée en 1986. Cette politique s'est heurtée à la résistance de syndicats puissants qui ont refusé d'abandonner leurs avantages sociaux acquis et de réduire le personnel des entreprises du secteur public et du secteur privé. Ce problème gêne la réalisation du programme de réforme qui pourrait permettre de rétablir l'équilibre financier du pays et qui est indispensable à la revitalisation de l'économie. Par ailleurs, les obstacles administratifs et fiscaux, d'une part, la mauvaise qualité des services et les coûts élevés des services publics (eau, énergie, transports et télécommunications), d'autre part, gênent les activités industrielles des entreprises nationales. Les objectifs de la nouvelle politique industrielle sont les suivants :

- Supprimer progressivement la participation des pouvoirs publics et libéraliser le secteur industriel;
- Rendre les entreprises locales plus concurrentielles tant sur le marché intérieur que sur les marchés d'exportation;
- Permettre la création d'activités industrielles nouvelles ayant une forte valeur ajoutée;
- Renforcer le secteur industriel.

SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE - SOUDAN

1. Le secteur manufacturier soudanais a dû faire face à de nombreuses difficultés. Beaucoup de petites et moyennes entreprises ont dû fermer leurs portes à cause de la rareté des matières premières, de la vétusté de l'équipement et de la pénurie de pièces détachées et d'énergie. L'industrie manufacturière comptait pour environ 14 % du PIB et employait 5 % de la main-d'oeuvre en 1987. A l'exception de produits comme les cigarettes, les piles, les pneus et les chambres à air, le déclin de la production devrait se poursuivre dans un proche avenir. Dans l'ensemble, les usines fonctionnent à moins de 20 % de leur capacité installée.
2. La vague de nationalisation qui s'est produite au début des années 70 a été suivie d'un mouvement en sens inverse au début des années 80 à cause des difficultés économiques et les entreprises du secteur public ont été privatisées. Pendant la période 1981-1982, les industries privées comptaient pour 84,5 % de la VAM totale, 85,9 % de la production brute et 57,7 % de l'emploi total dans l'industrie. Le secteur privé dont les activités sont fondées sur une stratégie de remplacement des importations a commencé à faiblir lorsque les devises nécessaires pour l'importation de machines, de pièces détachées et de matières premières se sont raréfiées.
3. L'industrie manufacturière est dominée par la production de biens de consommation et, dans une moindre mesure, de produits intermédiaires et par l'absence totale de production de biens d'équipement. Le secteur privé contrôle environ 88 % de l'industrie alimentaire (à l'exception du sucre), 67 % de l'industrie textile et du vêtement et 98 % des industries chimiques. La production de sucre regroupe environ 78 % du nombre total d'entreprises et compte pour 77 % de la VAM et 61 % de l'emploi du sous-secteur des industries alimentaires (période 1987-1988).
4. L'industrie du sucre relève exclusivement du secteur public. Dans l'ensemble, le sous-secteur de l'industrie alimentaire ne fonctionne pas de manière satisfaisante et il est peu probable que cette situation s'améliore à l'avenir. L'utilisation de la capacité est très faible : 30 % dans la confiserie et les boissons non alcoolisées et 20 % pour l'huile comestible.
5. Les investissements diminuent aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Les industries manufacturières sont situées dans les centres urbains. Khartoum regroupe environ 43 % du nombre total d'entreprises industrielles qui représentent à peu près 37 % de la VAM totale et 36 % de l'emploi total. Les liens intersectoriels sont faibles entre l'industrie des métaux, les industries mécaniques et les industries fondées sur l'agriculture.
6. Le développement futur de l'économie nationale, sectorielle et sous-sectorielle du Soudan dépend de la stabilité politique du pays. Sans cette stabilité, les réformes les plus radicales, les plus lucides et les plus audacieuses dans le domaine socio-économique sont vouées à l'échec. Les opérations de réhabilitation et de restructuration constituent des choix d'investissements ou de ressources qui peuvent entraîner une augmentation des investissements dans un secteur au détriment temporaire d'un autre secteur. Au niveau de l'entreprise, la réhabilitation signifie notamment la modernisation de l'équipement et des machines, le changement des technologies, l'amélioration de la gestion et de la qualification des techniciens, l'innovation, l'exploitation des marchés, etc. Toutes ces activités demandent des investissements. Or, le climat n'est guère favorable aux investissements au Soudan. De nombreuses personnes craignent que l'écart entre les sorties et les entrées de capitaux ne se renforce. Outre ce climat défavorable aux investissements, l'autre problème majeur est la faiblesse des résultats

agricoles due à la sécheresse qui entraîne une grave sous-utilisation de la capacité, en particulier dans les raffineries de sucre et d'huile végétale ainsi que dans la meunerie. Ces mauvais résultats de l'agriculture sont aussi dus aux politiques macro-économiques et à la stratégie de développement agricole qu'il conviendrait peut-être de réexaminer.

7. Au niveau des entreprises, les problèmes ne diffèrent pas en nature mais tendent à être plus nombreux et plus graves au Soudan. Citons notamment :

- Grave pénurie de devises;
- Pannes d'électricité très fréquentes et grave pénurie de carburant et d'eau;
- Faiblesse de la gestion, dans pratiquement tous les départements, la planification et la gestion des ressources humaines étant les domaines où les problèmes sont le plus grave, en particulier dans les entreprises industrielles, avec en corollaire l'inefficacité;
- Pénurie de main-d'oeuvre qualifiée et une faible productivité de la main-d'oeuvre due à une absence de discipline, en particulier dans les entreprises du secteur public;
- Pénurie de fond de roulement et taux d'intérêt élevés;
- Structure complexe des impôts;
- Pénurie de matières premières, de moyens de production et de pièces détachées importées;
- Faiblesse des liens intra- et intersectoriels;
- Absence de confiance des investisseurs privés dans l'économie.

SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE - TANZANIE

1. L'économie tanzanienne et son secteur manufacturier dépendent pour une grande part de ressources financières étrangères (prêts et dons). Les apports financiers à l'industrie sont donc peu fiables et irréguliers à cause des conditions qui y sont attachées. Cette situation a contribué aux mauvais résultats réalisés par l'industrie manufacturière et à la faible utilisation de sa capacité. La part de ce secteur dans le PIB était de 10 % en 1980 mais il est tombé à 2,4 % en 1987. L'industrie manufacturière se remet lentement de cette récession. Le taux de croissance de la VAM s'est inversé, passant de - 4,05 % en 1986 à 4,2 % en 1987. La tendance varie selon les secteurs. Alors que ce taux croissait pour les textiles, il a diminué en termes réels entre 1987 et 1988 pour les produits alimentaires, les chaussures, les produits chimiques et le matériel de transport. Les biens de consommation dominaient l'industrie manufacturière (produits alimentaires, boissons, textiles comptant pour environ 50 % de la production nette, 52 % de la VAM et 62 % de l'emploi total entre 1986 et 1988), et peu de changements étaient à prévoir.
2. Les liens intrasectoriels dans le secteur manufacturier sont très faibles, en particulier entre les industries mécaniques et les autres branches. Depuis l'introduction des programmes de réforme économique, le lien entre l'agriculture et les secteurs industriels s'est amélioré. Le mauvais état de l'infrastructure est considéré comme un obstacle majeur au développement de ces liens.
3. Le gouvernement a activement encouragé le développement des petites entreprises qui contribuent à équilibrer le développement régional. La division du pays en six zones de croissance industrielle a également permis de mieux répartir les activités manufacturières.
4. Le sous-secteur de l'industrie alimentaire a enregistré des résultats très décourageants. Si l'on ne tient pas compte de la transformation du thé et du café, la production a baissé de 12 points en 1988 (1985 = 100) pour ce qui est de la production matérielle. Les mesures radicales prises par le gouvernement (dévaluation, fin du contrôle des prix, libéralisation des échanges et privatisation) semblent donner des résultats positifs, en particulier dans le domaine de la production agricole.
5. Il est douteux que les programmes de réforme appliqués par le gouvernement au début des années 80 puissent bénéficier au sous-secteur alimentaire car quelques entreprises qui en relèvent ont fermé. Ce sous-secteur a enregistré un taux de croissance négatif. A l'exception des boissons, l'utilisation de la capacité a décliné ou est restée faible dans la plupart des sous-branches, en particulier les huiles comestibles et les savons (15-17 %); par ailleurs, la VAM a diminué en 1986 par rapport à 1985 mais s'est améliorée légèrement en 1987. L'emploi dans le sous-secteur de l'industrie alimentaire a connu un taux de croissance négative jusqu'en 1987, année où cette tendance s'est renversée mais la productivité a baissé ces dernières années.
6. La Tanzanie s'est aussi lancée dans un programme d'ajustement des structures et a réalisé un certain nombre de réformes macro-économiques. Ces réformes ont cependant eu des effets négatifs sur le développement sectoriel et sous-sectoriel. Les effets négatifs les plus visibles sont l'inflation élevée et le coût élevé des importations provoqué par les dévaluations successives de la monnaie locale; les fermetures d'entreprises et la réduction de l'utilisation de la capacité du fait de la libéralisation du commerce qui ont exposé les entreprises de l'industrie alimentaire plus faibles à la

concurrence des sociétés transnationales plus puissantes; la diminution des recettes d'exportation qui a aggravé la pénurie de devises; la stagnation ou le déclin des investissements du fait des incertitudes économiques entraînées par le programme d'ajustement structurel.

7. Au niveau micro-économique, il convient de mentionner deux points. Le premier est le taux de perte élevé des produits intermédiaires et des produits finis, dans la plupart des entreprises publiques, notamment dans les branches du sucre et de la conserve, provoquée par le faible moral de la main-d'oeuvre. Il faut aussi citer la répartition des devises dont le secteur privé, qui semble en être un utilisateur beaucoup plus efficace, ne paraît pas avoir une juste part.

SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE - ZAIRE

1. Le produit national brut (PNB) par habitant du Zaïre a diminué en moyenne de 2,4 % par an depuis 1980 et s'établissait à 211 dollars des Etats-Unis en 1987. Cette tendance semble s'être poursuivie en 1988 et 1989. Le PIB s'élevait en 1987 à 5,7 milliards des Etats-Unis, où l'agriculture, l'industrie et les services prenaient une part égale. Le secteur manufacturier qui représentait 16 % du PIB en 1965 a joué un rôle important en 1987.

2. L'indigénisation de l'économie pendant la période 1973-1975 a entraîné le départ du pays d'un grand nombre de directeurs et de propriétaires d'entreprises étrangers qui ont été remplacés par des hommes d'affaires locaux. Malheureusement, ces derniers n'avaient pas l'expérience industrielle voulue pour assurer le développement de la plupart de ces entreprises. Certaines d'entre elles ont donc été rendues à leur ancien propriétaire et les autres ont purement et simplement fermé leurs portes.

3. La crise économique qui a touché le secteur industriel a surtout fait souffrir les petites et moyennes entreprises (PMI). La balance négative des paiements en 1990 (moins 64 millions de dollars) a atteint un niveau record en 1987 (moins 705 millions de dollars après les transferts publics). Le total de la dette extérieure s'élevait pendant la même année à 8,6 milliards de dollars, soit 139,5 % du PNB contre 9,1 % en 1970. Le potentiel agricole et forestier du Zaïre est un atout important. Ce potentiel est à peine exploité. La plus grande partie de la population rurale vit isolée du fait de l'absence de moyens de transport pour les produits frais et les intrants dont ils ont besoin. Le potentiel minier est considérable mais les mines exploitées commercialement sont peu nombreuses.

4. La contribution du secteur manufacturier au PIB est passée de 2,6 % en 1984 à 2,5 % en 1987. Les industries alimentaires semblent avoir décliné entre 1984 et 1987. Cette situation est aggravée par un certain nombre de facteurs dont la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, l'application de législations et de procédures défavorables, la situation financière difficile, le système bancaire déficient, la mauvaise qualité du système de transport et de télécommunications, les désinvestissements et la vétusté du matériel ainsi que la chute des prix des produits primaires sur les marchés d'exportation.

5. L'intégration intersectorielle et intrasectorielle est faible et souligne la dépendance du secteur industriel à l'égard des marchés étrangers pour ce qui est de la fourniture de machines, de pièces détachées et de matières premières. Il faut prendre des mesures urgentes pour modifier cette situation, redresser la balance des paiements, restaurer la confiance des agents économiques et relancer l'activité industrielle. Parmi les mesures à prendre, on peut citer :

- Examen du code national des investissements et de la politique fiscale afin de favoriser le développement industriel en général et les exportations en particulier;
- Restructuration du système financier afin de permettre d'allouer des ressources à des projets viables et de mettre l'accent sur ceux qui produisent une valeur ajoutée plus forte;
- Audit of ONATRA et SNCZ, deux sociétés de transport nationales dont le fonctionnement apparaît déficient. Il faudrait notamment former le personnel et évaluer ces entreprises du point de vue de la technique, de l'organisation et des finances.

SITUATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE - ZIMBABWE

1. Comparée à celles d'autres Etats africains, l'industrie manufacturière du Zimbabwe est florissante. Sa contribution au PIB est passée de 20 % en 1965 à 36 % en 1987, ce qui indique un niveau élevé d'industrialisation. En termes réels, l'exportation de produits manufacturiers a augmenté de 0,3 % en 1987, de 2,7 % en 1988 et de 2,5 % en 1989 (valeur estimative). Entre 1980 et 1987, la production industrielle a augmenté en moyenne de 1,8 % par an et cette augmentation était de 4,9 % en 1988. Le taux de croissance industrielle au cours des sept premiers mois de 1989 a été de 7,1 %. Depuis 1984, la VAM a augmenté de plus de 5 % par an et l'emploi total du secteur manufacturier d'un peu moins de 2 % par an.

2. Le secteur industriel aurait obtenu des résultats encore meilleurs si certains problèmes majeurs d'ordre structurel, notamment le contrôle des prix et le contrôle des changes étaient supprimés.

3. L'analyse par branche laisse cependant apparaître des différences notables. A l'exception de l'industrie textile et notamment de l'égrenage, la croissance a généralement été instable. Elle a été inférieure dans de nombreuses branches, en particulier dans les métaux et les articles en métaux. En général, le secteur industriel n'a pas subi de modifications structurelles. Des branches comme les métaux et les produits des métaux, l'industrie alimentaire, les produits chimiques et les produits du pétrole ainsi que les textiles ont compté ensemble pour 65 % de la production totale entre 1980 et 1988. Elles ont également pris la part du lion de la VAM (60-70 %) et de l'emploi (58-64 %) pendant la même période. L'investissement intérieur brut représentant 16,1 % du PIB en 1983 a été le plus faible enregistré au Zimbabwe au cours des années 80. Il est resté faible en 1984 (17,4 %). Les investissements du secteur privé sont également restés faibles.

4. Le secteur public contrôle environ 14,4 % du secteur industriel, le reste soit 85,6 % relevant du secteur privé. Dans ce secteur privé, on estime qu'environ 48 % du capital social total est détenu par des étrangers.

5. La gamme des industries zimbabwéennes est extrêmement large et les liens intersectoriels et intrasectoriels sont bien développés par rapport aux normes de l'Afrique subsaharienne. L'infrastructure est solide. Le système de transport efficace a contribué à renforcer les liens intersectoriels. L'agriculture et l'industrie manufacturière reçoivent un appui satisfaisant des industries mécaniques.

6. Comme dans tous les autres pays africains, les entreprises industrielles sont situées dans les grands centres urbains comme Harare et Bulawayo ou aux abords de ces centres. Ces entreprises ont compté pour 69,6 % de la production totale et pour 74,1 % de l'emploi total du secteur manufacturier en 1977. Cette part est passée de 72,4 % pour la valeur brute et à 73,1 % pour l'emploi en 1983. Le gouvernement donne des encouragements fiscaux pour favoriser le redéploiement des entreprises.

7. L'Afrique du Sud étant mise à part, c'est peut-être le Zimbabwe qui a la base industrielle la plus solide dans l'Afrique au sud du Sahara. Le secteur alimentaire est aussi l'un des plus puissants. En dépit de problèmes structurels graves, l'industrie alimentaire du Zimbabwe paraît raisonnablement prospère. Le résumé trimestriel des statistiques du Bureau central de statistiques a estimé la croissance de la valeur brute de la production à 7,7 % par an pour la période entre 1982 et 1985. Il est peu probable que ce taux ait été maintenu les années suivantes du fait de la pénurie croissante de devises et du contrôle des prix. En dépit de cette tendance négative,

l'industrie alimentaire n'a pas encore perdu toute sa vigueur. Elle est suffisamment capitaliste, la réhabilitation se poursuit de manière permanente sinon efficace, la gestion est compétente et le niveau de technologie élevé. Pour toutes ces raisons, la croissance du produit brut est restée positive.

8. La VAM ne s'est accrue que de 1,4 % en moyenne pendant la période de 1984 à 1988. Ce faible taux de croissance est attribué à une forte dépendance à l'égard des importations et aux coûts croissants de ces dernières. La fourniture de matières premières locales ne s'est guère améliorée et il y a une pénurie grave de graines oléagineuses en particulier de graines de soja et de graines de coton. Cette situation est étroitement liée au système du contrôle des prix du gouvernement. La croissance de l'emploi s'est accélérée en 1987 mais il est à craindre que cette tendance ne soit de courte durée. Le sous-secteur alimentaire employait 26 200 personnes en 1984 et 30 459 en 1987. La productivité des facteurs s'est également quelque peu améliorée. Les marges bénéficiaires ont diminué, semble-t-il à cause des contrôles des prix et de la pénurie de devises. Cette croissance économique se heurte cependant à des problèmes structurels, en particulier le contrôle des prix et la protection commerciale. A moins que les débats actuels sur ces questions ne débouchent sur des mesures pratiques et applicables, la base manufacturière solide du Zimbabwe pourrait commencer à se détériorer.

9. Le contrôle général des prix et le haut niveau de protection ainsi que les limites imposées aux importations sont les problèmes macro-économiques les plus importants auxquels se heurte l'industrie alimentaire du Zimbabwe.

10. Au niveau de l'entreprise, les problèmes sont les suivants : pénurie de devises nécessaires pour satisfaire les besoins élevés des entreprises en matière d'importation, surtout les entreprises du secteur privé, croissance lente des fournitures de matières premières locales, vieillissement des machines et de l'équipement, vieillissement des moyens de transport et prudence des hommes d'affaires qui hésitent à s'engager dans des investissements nouveaux ou des entreprises coûteuses de réhabilitation. Tels sont les principaux problèmes gênant un développement plus agressif des entreprises de l'industrie alimentaire.

ANNEXE 2. QUELQUES INDICATEURS MACRO-ECONOMIQUES

Tableau 1. Produit intérieur brut

Indicateurs	Année	Côte													
		Algérie	Cameroun	d'Ivoire	Egypte	Ethiopie	Ghana	Kenya	Maroc	Nigéria	Sénégal	Soudan	Tanzanie	Zaïre	Zimbabwe
PIB aux prix constants de 1980	1984	4,0	7,4	-2,0	8,0	-3,9	2,6	2,0	2,1	-7,1	-4,0	-1,0	2,4	2,7	-35,7
(croissance annuelle en pourcentage)	1985	4,0	8,1	4,9	7,4	-6,5	5,0	3,8	4,1	7,8	3,8	-6,0	-0,2	2,5	39,7
	1986	-5,5	-6,4	5,4	4,8	-13,8	5,2	5,8	5,8	3,2	4,8	2,9	3,6	2,7	2,6
	1987	0,8	-8,3	-6,1	4,2	-0,3	4,8	5,7	1,0	1,7	4,1	2,5	3,9	2,6	0,3
	1988	2,7	-9,3	-3,2	2,2	-3,8	6,0	3,5	8,0	4,0	4,0	-4,9	3,9	2,0	6,5
PIB par habitant en 1987 (dollars EU)		1960	718	994	711	79	1 326	396	937	778	575	351	242	211	818
Population (en millions)	1988	23,7	10,9	11,6	59,9	47,9	14,2	23,9	23,9	105,4	7,0	23,8	24,0	33,5	8,9
Croissance de la population* (en pourcentage) par an	1980-1988	3,0	3,5	4,2	2,6	2,7	3,6	4,6	2,2	3,4	2,6	3,1	3,3	3,0	2,8

Source : ONUDI : Economic Indicators of African Development, Studies on the rehabilitation of African industry, N° 3, Rev.1.

* Banque de données de l'ONUDI, 01.31.90.

Tableau 1 (suite). Commerce extérieur

Indicateurs	Année	Côte													
		Algérie	Cameroun	d'Ivoire	Egypte	Ethiopie	Ghana	Kenya	Maroc	Nigéria	Sénégal	Soudan	Tanzanie	Zaïre	Zimbabwe
Total des exportations	1984	12 019	2 354	2 500	3 439	431	411	912	2 184	13 941	368	652	387	1 726	653
(en millions	1985	10 227	2 458	2 589	3 901	361	525	897	2 186	14 590	335	487	314	1 656	649
de dollars EU	1986	7 877	1 040	2 947	2 955	406	724	1 077	2 426	8 311	367	409	395	1 637	777
au taux actuel)	1987	9 016	1 016	2 522	3 379	331	854	762	2 810	7 884	398	389	306	1 679	1 013
Total des importations	1984	10 306	1 157	1 024	10 372	951	397	1 063	3 927	5 603	793	921	622	943	550
(en millions	1985	9 857	1 286	1 742	9 772	1 007	477	951	3 862	6 089	704	1 031	646	1 010	377
de dollars EU	1986	9 286	1 707	1 363	11 220	871	595	1 302	3 808	4 167	720	833	682	1 031	443
au taux actuel)	1987	5 874	1 750	1 401	7 741	847	678	1 244	3 352	3 680	772	795	667	1 005	444
Balance commerciale	1984	1 712	1 196	1 475	-6 933	-519	13	-151	-1 743	8 337	-424	-268	-235	782	102
(en millions	1985	370	1 171	846	-5 871	-646	47	-54	-1 676	8 507	-368	-544	-331	646	272
de dollars EU	1986	1 408	-666	1 583	-8 264	-465	129	-224	-1 381	4 143	-353	-423	-287	605	334
au taux actuel)	1987	3 141	-733	1 121	-4 362	-515	175	-481	-541	4 203	-373	-406	-360	674	568

Source : ONUDI : Economic Indicators of African Development, Studies on the rehabilitation of African industry, n° 3, Rev.1.

Tableau 2. Secteur manufacturier

Indicateurs	Année	Côte													
		Algérie	Cameroun	d'Ivoire	Egypte	Ethiopie	Ghana	Kenya	Maroc	Nigeria	Sénégal	Soudan	Tanzanie	Zaire	Zimbabwe
Part de la VAM dans le PIB (en pourcentage)	1984	15,4	15,9	6,9	10,1	11,0	2,4	10,3	13,5	6,1	14,7	11,3	3,8	2,6	43,5
	1985	15,7	16,1	7,6	10,0	12,1	2,3	10,2	14,9	6,1	15,0	12,9	3,2	2,6	33,0
	1986	16,0	18,7	7,8	10,1	14,2	2,2	10,5	14,8	6,3	14,9	13,4	2,6	2,6	34,1
	1987	17,6	22,2	8,3	10,4	14,3	2,2	10,3	16,6	6,6	15,0	14,0	2,4	2,5	36,0
Main-d'oeuvre dans l'industrie manufacturière (1 000)	1984	353,2	34,1	76,8	946,6	89,7	62,3	153,0	221,7	316,6	34,5	162,1	98,0	74,1	163,8
	1985	368,2	34,8	78,5	968,5	93,2	62,7	161,6	225,4	318,2	35,5	178,1	93,6	77,9	169,5
	1986	380,6	37,2	80,6	992,5	97,1	63,3	164,6	292,7	312,5	37,3	189,1	95,6	80,8	172,4
	1987	394,8	39,8	83,1	1 018,1	101,3	64,1	169,6	323,1	313,2	39,1	200,7	98,1	85,7	177,0
VAM/travailleur (en milliers de dollars EU au taux constant de 1980)	1984	19,8	38,6	17,5	3,2	5,4	6,1	5,2	11,9	13,5	14,6	5,7	2,0	2,1	13,0
	1985	20,2	41,4	19,9	3,4	5,4	6,1	5,1	13,5	14,4	15,1	5,5	1,7	2,1	13,3
	1986	18,8	42,4	21,0	3,5	5,3	5,9	5,4	10,9	15,6	15,0	5,6	1,4	2,1	13,9
	1987	20,2	43,4	21,7	3,6	5,1	6,2	5,5	11,2	16,7	14,9	5,6	1,3	1,9	14,4
Produit brut/ travailleur (en milliers de dollars EU au taux constant de 1980)	1984	52,0	102,5	43,5	13,5	12,6	20,5	25,3	42,3	33,1	32,7	15,7	8,6	36,9	22,7
	1985	52,4	108,0	50,1	14,1	14,1	20,1	24,8	42,7	42,6	30,3	14,8	9,0	35,1	24,1
	1986	49,8	114,1	48,3	14,7	14,1	19,8	25,9	33,9	42,5	29,3	14,5	9,0	33,4	22,2
	1987	53,2	116,4	49,9	15,4	14,1	19,5	47,8	41,1	44,9	27,8	14,2	10,3	31,8	24,5
Indice de la production industrielle (1980 = 100)	1984	1,67	1,37	0,98	1,44	1,12	0,68	1,05	1,17	0,65	1,05	1,27	0,73	0,92	1,04
	1985	1,77	1,47	1,15	1,55	1,30	0,67	1,10	1,20	0,84	1,00	1,32	0,73	0,92	1,15
	1986	1,73	1,66	1,14	1,66	1,36	0,66	1,16	1,23	0,82	1,02	1,37	0,74	0,91	1,07
	1987	1,92	1,81	1,21	1,78	1,41	0,66	2,21	1,65	0,87	1,01	1,43	0,87	0,91	1,21

Source : ONUDI : Economic Indicators of African Development, Studies on the rehabilitation of African industry, N° 3, Rev.1.

Tableau 3. Industries alimentaires

Indicateurs	Année	*	*	Côte		**		*							
		Algérie	Cameroun	d'Ivoire	Egypte	Ethiopie	Ghana	Kenya	Maroc	Nigeria	Sénégal	Soudan	Tanzanie	Zaire	Zimbabwe
Employés (en milliers)	1984	69,9	9,5	38,1	144,0	16,2	4,8	39,8	42,3	34,0	16,1	100,0	20,2	17,0	26,2
	1985	72,9	8,5	39,8	148,7	16,7	4,8	41,5	38,6	37,2	17,0	110,0	17,6	17,8	28,6
	1986	76,0	8,6	41,1	153,6	16,9	4,9	45,0	69,1	36,4	17,9	115,0	18,0	18,5	29,5
	1987	79,3	8,6	42,2	158,7	17,0	4,9	44,4	76,1	35,6	18,9	120,0	18,3	19,0	30,5
Part de la VAM en valeur constante de 1980 (en pourcentage)	1984	19,0	46,4	31,5	19,3	22,9	19,5	24,8	15,3	10,9	38,0	74,9	20,1	8,3	11,6
	1985	18,1	46,4	27,9	20,2	22,7	19,7	25,5	13,8	11,1	37,8	75,6	19,4	6,3	11,7
	1986	17,8	46,4	24,8	21,0	22,5	17,5	26,0	17,3	11,5	38,1	76,2	18,7	5,4	11,9
	1987	16,6	46,3	25,5	21,9	23,1	20,7	26,4	16,2	12,7	38,5	76,7	18,3	4,6	12,0
VAM/travailleur (en milliers de dollars EU au taux constant de 1980)	1984	19,0	64,3	11,1	4,1	6,7	15,6	5,0	9,5	12,2	11,9	6,9	1,9	0,7	9,4
	1985	18,4	78,5	10,9	4,4	6,8	15,6	5,0	10,9	13,7	11,9	6,8	1,8	0,6	9,2
	1986	16,8	85,3	10,2	4,8	6,9	17,5	5,2	8,0	15,4	11,9	7,0	1,4	0,5	9,6
	1987	16,7	92,6	10,8	5,1	7,1	20,7	5,5	7,7	18,6	11,8	7,2	1,3	0,4	10,0
Part dans la production totale au niveau constant de 1980 (en pourcentage)	1984	24,6	40,3	34,9	26,1	20,5	10,2	32,2	23,6	8,3	38,3	68,0	19,9	20,0	25,3
	1985	23,6	45,1	34,1	26,3	20,6	11,2	32,9	22,6	4,9	37,7	68,7	17,5	18,2	21,8
	1986	23,0	44,7	36,7	26,5	20,2	12,3	33,1	21,8	6,8	41,8	69,4	15,0	16,8	25,7
	1987	21,8	45,8	37,3	26,7	20,0	13,4	23,0	19,8	7,7	41,6	70,0	11,7	15,1	23,8
Production brute/ travailleur (en milliers de dollars EU au taux constant de 1980)	1984	64,6	148,1	30,7	23,1	14,0	27,1	31,4	52,4	22,9	26,9	17,3	8,3	32,2	36,0
	1985	62,6	199,2	22,7	24,1	16,2	29,2	31,8	56,5	17,7	23,8	16,5	8,3	28,0	31,2
	1986	57,2	221,2	34,7	25,2	16,5	31,5	31,4	31,3	24,7	25,4	16,6	7,1	24,4	33,4
	1987	57,8	245,4	36,3	26,4	16,8	34,0	42,1	34,5	30,3	23,9	16,7	6,4	21,6	33,8

* Industrie alimentaire, y compris les boissons et le tabac.

** Boissons uniquement.

Source : ONUDI : Economic Indicators of African Development, Studies on the rehabilitation of African industry, No 3, Rev.1.

Tableau 4. Dette extérieure

Indicateurs	Année	Côte													
		Algérie	Cameroun	d'Ivoire	Egypte	Ethiopie	Ghana	Kenya	Maroc	Nigéria	Sénégal	Soudan	Tanzanie	Zaïre	Zimbabwe
Dette extérieure (en millions de dollars EU au taux actuel)	1984	13 865	2 712	1 179	30 513	1 543	1 900	3 720	13 969	18 664	2 000	8 466	3 473	5 066	2 067
	1985	15 330	2 917	9 837	34 798	1 879	2 175	4 390	16 271	19 522	2 442	8 929	3 879	5 885	2 195
	1986	19 300	3 666	11 142	37 861	2 187	2 656	4 934	18 846	24 470	3 014	9 568	4 066	6 932	2 340
	1987	22 881	4 028	13 555	40 264	2 590	3 124	5 950	20 706	28 714	3 695	11 126	4 335	8 630	2 512
	1988	21 050	-	-	41 000	2 145	-	-	22 000	29 500	-	-	5 400	-	-
Proportion de la dette extérieure par rapport au PIB actuel	1984	26,6	37,1	125,0	133,8	31,9	24,9	61,1	117,4	20,4	86,1	97,3	62,3	183,5	40,0
	1985	26,8	34,1	140,8	156,1	39,4	34,3	73,4	137,2	22,1	95,2	146,9	60,6	199,3	46,5
	1986	31,7	30,7	118,9	186,5	41,8	46,4	68,6	127,7	41,3	80,5	108,7	88,9	203,2	43,9
	1987	36,0	30,2	132,9	195,8	48,2	61,6	74,0	123,6	104,0	79,7	100,4	140,6	296,7	41,5
	1988	38,9	-	-	144,0	38,0	-	-	118,8	96,5	-	-	193,0	-	-
Proportion de la dette extérieure par rapport aux exportations actuelles (%)	1984	115,4	115,2	327,1	887,2	357,3	461,7	407,7	639,6	133,9	543,0	1 296,8	897,4	293,4	316,4
	1985	149,9	118,6	379,9	891,9	519,8	414,1	489,2	744,0	133,8	728,5	1 831,6	1 232,6	355,2	337,8
	1986	245,0	352,2	378,1	1 281,0	538,6	366,7	457,7	776,5	294,4	821,1	2 334,1	1 027,0	423,3	300,8
	1987	253,8	396,2	537,4	1 191,4	781,2	365,5	780,0	736,6	364,2	927,5	2 858,9	1 414,4	513,8	247,9
	1988	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Proportion du service de la dette par rapport aux exportations actuelles (%)	1984	32,8	8,7	20,9	15,8	13,6	16,4	21,6	19,0	25,5	8,7	6,3	12,7	15,2	19,8
	1985	32,5	8,7	20,1	17,7	19,4	15,6	25,5	24,4	30,7	10,2	9,0	15,5	16,9	23,6
	1986	51,0	12,1	21,4	15,9	22,9	16,7	22,7	29,0	17,9	19,8	24,7	17,0	13,8	22,1
	1987	46,8	15,8	19,6	12,7	-	-	28,8	23,4	10,0	21,2	6,8	18,5	12,8	23,2
	1988	69,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20,6	-	-

Source : ONUDI : Economic Indicators of African Development, Studies on the rehabilitation of African industry, No 3, Rev.1.

Tableau 5. Commerce extérieur de produits manufacturés

Indicateurs	Année	Côte													
		Algérie	Cameroun	d'Ivoire	Egypte	Ethiopie	Ghana	Kenya	Maroc	Nigéria	Sénégal	Soudan	Tanzanie	Zaïre	Zimbabwe
Importation de produits manufacturés (en millions de dollars EU au taux actuel)	1984	9 128	1 105	955	9 067	767	359	893	2 120	4 747	701	796	536	852	491
	1985	8 438	1 205	1 348	8 208	797	431	819	2 051	5 226	626	834	570	935	324
	1986	8 161	1 670	1 281	9 235	704	540	1 212	2 530	3 600	647	721	630	913	405
	1987	5 021	1 686	1 323	6 372	762	627	1 165	2 746	3 421	714	683	617	924	409
Exportation de produits manufacturés (en millions de dollars EU au taux actuel)	1984	4 295	723	1 761	923	364	348	794	1 346	481	267	115	298	819	331
	1985	4 082	691	2 210	1 054	294	434	788	1 368	542	238	79	230	814	306
	1986	2 078	691	2 239	1 036	350	591	949	1 636	308	269	65	300	1 030	365
	1987	3 096	625	1 826	811	275	691	628	1 884	330	309	61	217	970	401
Part des importations de produits manufacturés dans les importations totales (%)	1984	88,5	95,4	93,2	87,4	80,7	90,3	84,0	53,9	84,7	88,4	86,5	86,1	90,3	89,1
	1985	85,6	93,6	77,3	83,9	79,1	90,2	86,1	53,1	85,8	88,9	80,8	88,2	92,5	86,1
	1986	87,8	97,8	93,9	82,3	80,8	90,7	90,0	66,4	86,4	89,8	86,6	92,3	88,5	91,3
	1987	85,5	96,3	94,4	82,3	90,0	92,3	93,6	81,9	92,9	92,5	85,9	92,5	91,9	92,0
Part des exportations de produits manufacturés dans les exportations totales (%)	1984	35,7	30,7	70,4	26,8	84,4	84,6	87,0	61,6	3,4	72,5	17,6	77,6	47,4	50,6
	1985	39,9	28,1	81,8	27,0	81,6	82,6	87,8	62,5	3,7	71,0	16,2	73,2	49,1	47,1
	1986	26,3	66,4	75,9	35,0	86,4	81,7	88,1	67,4	3,7	73,4	15,8	75,9	62,9	46,9
	1987	34,5	61,5	72,4	26,0	83,1	80,8	82,3	67,0	4,1	77,7	15,6	71,0	57,7	39,6

Source : O.R.S.T. : Economic Indicators of African Development, Studies on the rehabilitation of African industry, No 3, Rev.1.

Tableau 6. Taux de change annuel moyen

Indicateurs	Année	Algérie	Cameroun	Côte d'Ivoire	Egypte	Ethiopie	Ghana	Kenya	Maroc	Nigéria	Sénégal	Soudan	Tanzanie	Zaïre	Zimbabwe
		dinar	franc CFA	franc CFA	livre	birr	cédi	shilling	dirham	naira	franc CFA	livre	shilling	zaïre	dollar
Taux de	1984	4,98	436,96	436,96	1,25	2,07	35,46	14,41	8,81	0,76	436,96	1,30	15,29	36,13	1,24
change annuel	1985	5,03	449,26	449,26	1,53	2,07	54,05	16,43	10,06	0,89	449,26	2,29	17,47	49,87	1,61
moyen	1986	4,71	346,30	346,30	1,88	2,07	89,28	16,22	9,10	1,35	346,30	2,50	32,70	59,63	1,60
pour un	1987	4,85	300,54	300,54	2,14	2,07	147,06	16,45	8,36	4,01	300,54	2,81	64,26	112,40	1,66
dollar EU	1988	5,91	297,85	297,85	2,29	2,07	200,00	17,75	8,21	4,48	297,85	4,50	99,29	187,07	1,80

Source : Economist Intelligence Unit, World Outlook 1989.

**Tableau 7. Contribution du secteur agricole au PIB
(en pourcentage)**

Pays	1984	1985	1986	1987	1988
Algérie	6	7	14		11
Cameroun	26	26	26	24*	26
Côte d'Ivoire	40	41	42	36*	36
Egypte	19	18	18	17	21
Ethiopie	46	41	42	42*	42
Ghana	55	54	53	51	51
Kenya	31	31	32	31	31
Maroc	16	18	20	17	19
Nigéria	28	27	30	24	35
Sénégal	20	21	22	22	22
Soudan	30	28	29	37*	37
Tanzanie	46	46	46	53	64
Zaïre	32	31	31	32*	31
Zimbabwe	14	16	17	11	11

Source : i) 1984-1986 : Nations Unies : Annuaire statistique pour l'Afrique, 1986;
 ii) 1987 : Economist Intelligence Unit, 1988-1990;
 iii) 1988 : Atlas de la Banque mondiale 1989.

* Banque mondiale : Sub-Saharan Africa, From crisis to sustainable growth, Washington D.C., 1989.

**Tableau 8. Part des produits agricoles dans les exportations totales
(en pourcentage)**

Pays	1965	1980	1987
Algérie			
Cameroun	77	60	40
Côte d'Ivoire	93	84	86
Egypte			
Ethiopie	98	92	96
Ghana	85	67	62
Kenya	81	50	62
Maroc			
Nigéria	65	3	8
Sénégal	40	49	43
Soudan	98	96	79
Tanzanie	83	74	75
Zaire	20	35	31
Zimbabwe	40	49	43

Source : Banque mondiale : Sub-Saharan Africa, From crisis to sustainable growth, Washington D.C., 1989.

Tableau 9. Estimations de la population active travaillant dans l'agriculture (en pourcentage)

Pays	1980	1985	1986	1987	1988
Algérie	31	28	27	26	26
Cameroun	70	66	65	64	63
Côte d'Ivoire	65	61	60	59	58
Egypte	46	43	43	42	42
Ethiopie	80	77	77	76	76
Ghana	56	53	52	52	51
Kenya	81	79	77	78	78
Maroc	46	41	40	39	38
Nigéria	68	67	66	66	66
Sénégal	81	80	79	79	79
Soudan	71	66	65	64	63
Tanzanie	86	83	83	82	82
Zaire	72	69	68	68	67
Zimbabwe	73	71	70	70	69

Source : FAO, Annuaire, vol. 42, 1988.